

Abbé H. BOSSUS,
recteur de Plonévez-Porzay

Abbé J. THOMAS,
instituteur à Landivisiau



Sainte-Anne la Palud

BREST
IMPRIMERIE DE LA PRESSE LIBÉRALE
RUE DU CHATEAU, 4



NIHIL OBSTAT
Quimper, le 6 Juillet 1935,
H. PÉRENNÈS,
C. d.

IMPRIMATUR :
Quimper, le 8 Juillet 1935,
Auguste COGNEAU,
Evêque de Thabraca.

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015



Photo J. Villard, Quimper.

AVANT-PROPOS

Les pèlerins, et les excursionnistes qui visitent un sanctuaire réputé aiment assez être renseignés sur tout ce qui y a trait.

C'est donc répondre au désir et à l'attente des milliers de pèlerins et de visiteurs de Sainte-Anne la Palud que de leur présenter cette courte notice.

Les recteurs qui se sont succédé à Plonévez-Porzay, dont Sainte-Anne dépend, avaient eu la même préoccupation, et cela nous a valu quelques brochures, dont il ne reste plus guère d'exemplaires.

La plus importante a été celle qu'écrivit l'abbé Joseph Mével, qui fut recteur de Plonévez-Porzay de 1916 à 1927. Son travail parut en un élégant petit volumé en 1921, à la veille de la grande fête de la Translation des Reliques.

M. Mével utilisa les travaux de ses devanciers; M. Pouchous, le recteur de Plonévez-Porzay qui fut le plus actif chapelain de Sainte-Anne et fit construire la chapelle actuelle; M. L'Helgoualc'h, né en 1852 à Moellien en Plonévez, et qui, non content d'écrire une petite plaquette sur le sanctuaire de la Palud, a composé de bien jolis cantiques en l'honneur de la Sainte.

Cependant la majeure partie de l'ouvrage de M. Mével est le fruit de ses propres recherches. D'un vrai tempérament de chartiste, il se plaisait à fouiller les archives, à déchiffrer les vieux gri-

moires, et il nous a donné le résultat de ses travaux.

Le livre qu'il écrivit est épuisé.

Celui que nous présentons peut se considérer comme en étant une seconde édition.

Nous lui avons emprunté, avec l'aimable autorisation de sa famille, ce qu'il contenait de plus intéressant pour les pèlerins et les visiteurs de la Palud, supprimant ce qui n'avait qu'un intérêt purement local, comme aussi des détails et des notes, appartenant plutôt au domaine de l'archéologie et de la linguistique, qui ne pouvaient intéresser que des spécialistes.

Nous avons ajouté quelques pages qui nous ont paru devoir intéresser le lecteur.

Puisse ce petit livre faire connaître davantage le sanctuaire de Sainte Anne et augmenter l'amour de ses fidèles pour la vénérable Aïeule du Sauveur et la confiance en sa puissante assistance.

H. B. et J. T.

PROLOGUE

1. — Sainte Anne

Anne, dont le nom hébreu *Hannah* signifie « grâce », naquit à Bethléem. Elle était de la race de David.

Vers l'âge de vingt ans, elle épousa Joachim qui était également de la race royale, et s'en vint avec lui habiter la bourgade de Nazareth, où ils vécurent tous deux saintement.

Ils eussent été parfaitement heureux si Dieu, bénissant leur union, leur eût donné des enfants.

Chaque jour Anne disait à Dieu son chagrin : « Seigneur des armées, priait-elle, si vous donnez à votre servante un enfant, je vous le consacrerai moi-même pour tous les jours de sa vie. »

Hélas, le ciel restait sourd à ses supplications ! Mais voici qu'un jour, alors qu'elle redisait sa quotidienne prière, un ange lui apparut et lui dit : « Anne, ne craignez pas : il est dans les desseins de Dieu de vous donner un enfant, et le fruit qui sortira de vous fera l'admiration de toute la terre jusqu'à la fin des temps. »

Au même moment, un autre messager céleste se montrait à Joachim et lui donna la même as-

surance: « De ton sang, lui disait-il, naîtra une fille, elle habitera le Temple et le Saint Esprit descendra en elle, et son bonheur sera au-dessus de celui des autres femmes: son fruit sera béni; elle-même sera bénie et sera appelée la Mère de toute bénédiction. »

Cette double annonce devait bientôt se réaliser. Anne conçut et mit au monde une fille qui reçut le nom de Marie.

« Au jour béni de la naissance de la Vierge, tous les anges, dit S. Bernardin, descendirent du ciel pour saluer l'Enfant que l'heureuse mère avait reçue avec tant de joie. Contemplant cette œuvre admirable entre toutes les œuvres du Créateur, ils se prosternèrent avec un infini respect devant celle qui devait être leur Souveraine. »

Conformément à la promesse qu'ils en avaient faite à Dieu, Anne et Joachim mirent leur fille au temple de Jérusalem, dès qu'elle eut atteint l'âge de trois ans, et la Vierge se prépara dans le silence et la prière, à la grande faveur que Dieu devait lui faire, en la choisissant, entre toutes, pour être la mère de son Fils.

II. — Culte et Reliques de sainte Anne

Chacun sait que sainte Anne mourut à Jérusalem, mais tous les historiens s'accordent à reconnaître que son corps n'y est pas resté.

Un document pontifical nous autorise à croire

que c'est l'Eglise d'Apt qui reçut et conserva les précieuses reliques de la Sainte.

En effet, un bref du pape Clément VII, en date du 30 octobre 1533, enrichit d'indulgences et recommande à la générosité des fidèles, l'église d'Apt, qui tombait de vétusté, cette antique église, disait-il « où reposent les corps de plusieurs saints, et notamment celui de sainte Anne, mère de la glorieuse Vierge Marie. »

L'évêque d'Apt, César Erioulée, avait porté au Souverain Pontife toutes les pièces anciennes, relatives à la possession des reliques de sainte Anne, et ce n'est qu'après l'examen qui en fut fait, par ordre du Pape, que celui-ci porta son jugement. Sa lettre à elle seule suffit donc à authentifier les saintes Reliques.

Toutefois, avant comme après Clément VII, nous voyons d'autres Papes: Benoît XII, Innocent VI, Martin V, Alexandre VI, Paul III, Clément VIII, reconnaître l'authenticité des reliques de sainte Anne, que démontraient les documents les plus probants, conservés dans l'église d'Apt, et accorder des indulgences aux fidèles qui faisaient le pèlerinage au tombeau de la Mère de la Sainte Vierge.

Il reste à se demander comment l'église d'Apt est venue en possession de ce trésor.

Des traditions provençales affirment que le saint corps fut transporté en Provence, par les premiers apôtres de cette contrée: saint Lazare et ses sœurs, sainte Marie-Madeleine et sainte Marthe, les saintes Marie.

On s'explique facilement que, prévoyant les bouleversements dont la Palestine serait le théâ-

tre et que le Sauveur avait prédits, les deux saintes Marie aient pensé, au moment de quitter l'Orient, emporter les pieux restes de leur sainte parente.

Ils furent confiés à saint Auspice, premier évêque d'Apt, sans doute parce que cette ville, séparée de la mer par une triple chaîne de montagnes, offrait aux Reliques une retraite plus sûre.

La tourmente de la persécution finit cependant par déferler sur la ville retirée.

Saint Auspice, avant de subir le martyre, cacha dans un souterrain le corps de sainte Anne, où il fut à l'abri pendant les invasions des Visigoths et des Sarrasins. Le malheur est que la cachette était ignorée de tous.

Un miracle devait le faire retrouver à la fin du VIII^e siècle, lors d'une visite que Charlemagne fit à la ville d'Apt, à son retour d'Espagne, où il avait battu les Sarrasins.

L'empereur se trouvait dans la cathédrale d'Apt, le jour de Pâques 792. Le monarque assistait à l'office, entouré de ses chevaliers et du peuple.

Tout à coup, un jeune homme aveugle et sourd-muet, fils du seigneur Caseneuve de Simiane, chez lequel l'empereur avait accepté d'être l'hôte, entre dans l'église, comme guidé par une main invisible, et fait signe qu'on enlève une dalle et qu'on creuse.

Charlemagne voulut que l'on obéît à son désir. On lève la dalle, on creuse, on découvre une crypte où étaient des reliques.

Et voilà que le jeune homme, soudainement guéri, s'écria : — « C'est elle. »

« C'est elle », répéta Charles, et avec lui la foule.

La châsse qui se trouvait au fond de la crypte fut ouverte et sur un voile qui entourait les reliques, on put lire : « *Ici repose le corps de sainte Anne, Mère de la glorieuse Vierge Marie* ».

Pendant quatre siècles, les reliques de sainte Anne furent honorées dans la crypte où on les avait découvertes. Des Papes et des Rois y vinrent en grand nombre, attirés par l'immense concours des peuples qui obtenaient de la sainte de nombreuses faveurs.

Le 21 avril 1392, la translation des saintes reliques eut lieu dans la nouvelle chapelle, élevée en leur honneur par la famille Ollier, de Paris.

C'est là que René d'Anjou, François 1^{er} et beaucoup d'autres personnages sont venus prier la bonne et glorieuse mère de la Vierge Marie.

La reine Anne d'Autriche, désolée de n'avoir pas d'enfants, recourut à sainte Anne, et pour la remercier de la faveur obtenue en la personne de son fils Louis XIV, elle vint en pèlerinage à Apt, le 19 mars 1660.

Elle fit construire à côté de la cathédrale, une jolie chapelle, sur le modèle de sainte Marie Madeleine, où le corps de sainte Anne fut transporté. Il s'y trouve encore.

La Reine voulut avoir une parcelle des Reliques. Ce fut assez difficile.

Déjà, en effet, plusieurs grandes églises avaient reçu des reliques d'Apt, car c'est d'Apt que sont sorties toutes les reliques de sainte Anne que l'on peut voir et vénérer en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en

Italie, en Espagne et jusque dans le Nouveau Monde.

Le Parlement de Provence, pour arrêter des libéralités un peu indiscrètes, était intervenu et avait défendu de toucher au corps de sainte Anne sans une permission expresse du Roi par lettres patentes. Le Roi donna à sa mère l'autorisation requise et une délégation du Chapitre porta solennellement à la Reine un doigt de sainte Anne.

Une phalange fut donnée à la mère Eugénie de Fontaine, religieuse de la Visitation, rue Saint-Antoine; une autre fut remise aux Prémontrés du quartier Saint-Germain-des-Prés, et la troisième fut envoyée à Sainte-Anne d'Auray, dont le pèlerinage est devenu si célèbre (1).

Le diocèse de Beauvais se glorifie de posséder le chef de la Sainte.

La chapelle de Sainte-Anne la Palud se devait de posséder aussi des reliques de sa sainte Patronne.

Jusqu'en 1922, elle ne possédait que deux reliques infimes du corps de la vénérable aïeule du Sauveur. Elles provenaient toutes deux de Rome, où se trouve une notable partie du corps de sainte Anne, venue d'Apt.

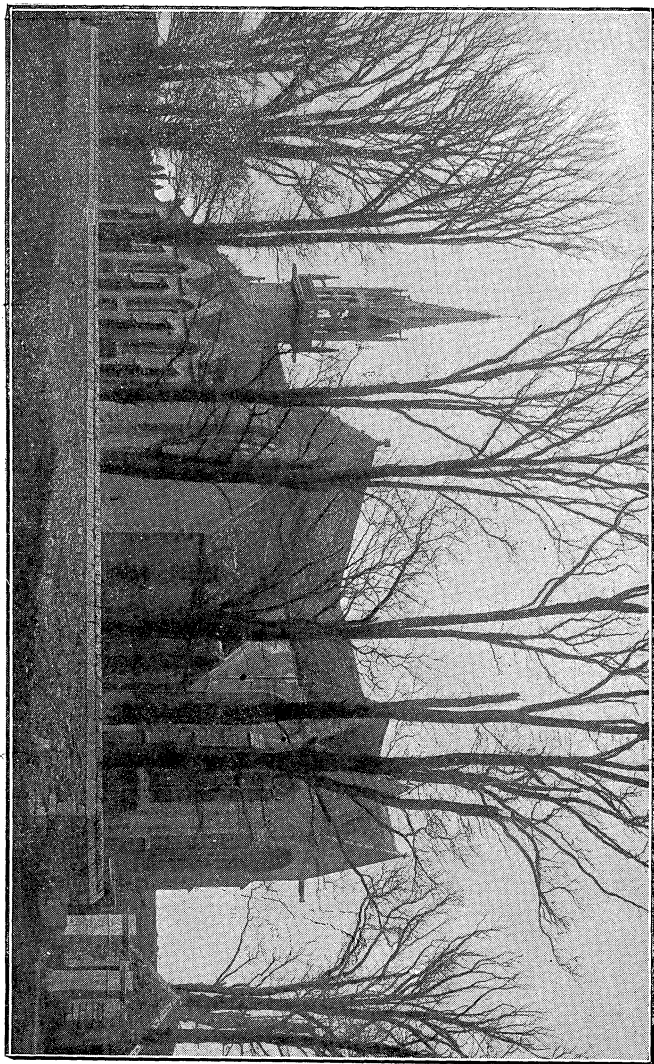
L'une avait été apportée en 1847, par l'abbé de Lézeleuc, alors professeur au séminaire, plus tard évêque d'Autun; l'autre avait été obtenue vers le même temps par M. le chanoine Bousard, né à Kerannou, en Plonévez.

La translation de ces reliques, le 30 juillet 1848, fut l'occasion de solennités, qui se renouvelèrent en 1922, lorsque le R. P. Le Floc'h, su-

(1) Récit emprunté à la revue « L'Ange gardien ».

périeur du Séminaire Français à Rome, réussit à obtenir deux parcelles plus conséquentes, l'une de Rome, l'autre d'Apt même: un éclat du bras de sainte Anne et un fragment de côte.

Ces deux translations, dont on trouvera le récit plus loin, marquent parmi les plus beaux « pardons » qui aient eu lieu, au cours des âges, au sanctuaire de la Palud.



CHAPITRE I

Sainte-Anne la Palud

La chapelle de Sainte-Anne la Palud s'élève au fond de la Baie de Douarnenez, dans la paroisse de Plonévez-Porzay.

Venez-vous du bourg? Elle vous apparaît soudain comme blottie au flanc de la colline qui la protège des vents d'ouest.

Avec son gracieux clocher-à jour, ses pierres toutes grises de la patine du temps, le bouquet d'arbres penchés vers l'est qui essaient de lui donner de l'ombre, le mur de clôture qui entoure son placître gazonné, son calvaire à personnages, et sa vieille statue de 1548, Sainte-Anne la Palud a vraiment tous les caractères de la chapelle bretonne.

Panorama

Un jour de ciel serein, gravissez la colline haute de 23 m. 50. Le magnifique spectacle!

D'un côté les flots bleus, de l'autre la plaine verdoyante: l'Arvor et l'Argoat, la mer et les bois, un résumé de la Bretagne! Le poète Brizeux chantait:

« O Breiz Izel, o kaera bro!
Koat en he c'hreiz, mor en he zro
O Bretagne, le plus beau pays!
Bois au milieu, mer à l'entour! »

Devant vous s'ouvre la Baie de Douarnenez entre deux promontoires avancés: « l'un, la Pointe du Raz, doigt tendu vers le large; l'autre, le Cap de la Chèvre, qui semble, d'un index replié, interdire à l'assaut des vagues le golfe tranquille et clair où Madame d'Arvor voulait s'abriter. » (1)

A gauche, les sombres rochers du Cap Sizun forment comme une muraille à pans successifs; Tréboul brille au soleil; et, si le plateau de Tréfenteg cache Douarnenez, voyez se dresser sveltes et puissantes, la flèche de Ploaré qui domine orgueilleusement la cité de la pêche.

A droite, entre les falaises escarpées de Ros-tudel, et les nombreuses découpures de la côte de Crozon, scintillent les sables d'argent de Morgat.

Au milieu, joie des yeux! la baie étincelante de lumière, et si vivante avec ses nombreuses barques aux voiles multicolores! L'étendue liquide, emprisonnée dans le vaste bassin, est toute bleue comme le ciel, toute calme comme un lac. Presque à vos pieds, au delà des dunes, la molle vague se brise en dessinant une ligne argentée de deux kilomètres, et vient doucement mourir sur le sable fin, dans un bruissement d'écume.

(1) Paul Nédellec.

Et pendant que vous berce la grande clameur qui ne finit jamais, regardez la plaine.

A l'horizon, une ligne de hauteurs du pied desquelles les grasses campagnes descendent lentement dans votre direction, comme si sainte Anne devait être le centre, le cœur du pays.

Au nord les mamelons du Menez-Hom, avec le sommet du Yed, point culminant des Montagnes Noires (330 m.).

Au centre Menez-Kelc'h. A l'est, la Montagne de Locronan, portant, au sommet, Chapel ar Zonj, et sur la pente, la vieille ville du pays (Kêr Lokorn), avec sa tour massive.

De gauche à droite, les clochers de Plomodiern, de Ploéven, de Cast, de Plonévez-Porzay et de Kergoat pointent vers le ciel de la verdure du bocage.

Le Porzay

Cette riche campagne qui s'étend de Saint-Nic à Locronan est l'antique pays du Porzay.

Le Porzay était jadis une jolie seigneurie féodale. Son nom, qui était, au XI^e siècle, Porz-Coet — Cour du bois —, est devenu, par adoucissement, *Porzoed*, puis *Porzoez* au XIV^e siècle, et finalement *Porzay*. (1)

Porz-Coet, Cour du bois: d'après les documents anciens, tout ce canton était couvert autrefois par la forêt de Névet dont il ne reste plus que trois débris: Koat an duk à l'est de Locronan, Koat Nevet entre Kerlaz et Plogonnec, et Koat Leskuz en Plomodiern.

(1) Voir La Borderie, Hist. de Bret. Tome I, 67 et Tome III, 77.

Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, la châtellenie du Plessis-Porzay, dont le siège était à Maner ar Genkis, en Plonévez, était réunie à celle de Kervent dont le siège était à Plonéis. Au début du ^{xviii}^e siècle le seigneur de Kervent et Plessis-Porzay était le chevalier Jacques du Disquay dont les registres paroissiaux signalent plusieurs fois la présence aux cérémonies religieuses de Plonévez.

La « Palud »

Dans « sainte Anne la Palud », le terme « Palud » désigne le terrain marécageux sur lequel la tradition situe la première chapelle dédiée à la grand'mère de Jésus, et que les eaux ont recouvert. D'après la croyance générale, nos côtes bretonnes, du moins celles qui s'élèvent maintenant presque à pic au-dessus de l'Océan, étaient autrefois prolongées par une ceinture de terres basses que les vieux auteurs appelaient la « Bretagne marécageuse ». Sur ces terrains plats, lagune coupée de multiples canaux, s'élevaient de véritables forêts dont on retrouve les restes dans les grèves du Ris, de Kervel, de Sainte-Anne et de Kervijen. Dans cette dernière grève notamment, on découvre, sous une faible couche de sable, de grandes étendues de tourbe et çà et là des troncs d'arbres: signe évident que la mer a gagné sur les terres.

Fondation du pèlerinage

I. — Le Cantique et la Tradition

La tradition rattache la fondation du pèlerinage de Sainte-Anne la Palud à la destruction de la ville d'Is. L'écho de cette tradition se trouve

dans le premier cantique du recueil, cantique dû à l'abbé Pierre L'Helgoualc'h:

« Dre bec'hejou ar yaouankiz
Goude ma voe kollet Ker Is,
Roue Kerne, hanvet Grallon,
A voe mantret braz e galon.

Hag evit troi malloz Doue
Pell dioutan, deus bro Gerne,
E roas, dre wir binijen,
Kalz a vadou en aluzen.

... Ar Palud da zantez Anna,
Rumengol d'ar Werc'hez Vari
Ha Landevennec da bedi.

E vignon mat sant Gwenole
A voe karget gant ar Roue
Da zevel ty Santez Anna .
Ha ty an Intron Varia.

« Après la submersion de la ville d'Is, causée par les péchés de la jeunesse, le Roi de Cornouaille, nommé Grallon, se trouva profondément affligé.

Pour détourner la malédiction divine de sa personne et du pays de Cornouaille, il donna, en esprit de pénitence, beaucoup de biens en aumônes:

La « Palud » à sainte Anne, Rumengol à la Vierge Marie et Landévennec pour y prier.

Le Roi chargea son grand ami saint Guénolé de bâtir la maison de sainte Anne et celle de Notre-Dame. »

II, — Les premiers apôtres de la Cornouaille

Le Roi Grallon est toujours présenté comme le protecteur de la religion chrétienne, et de ses apôtres. Parmi ceux-ci brillent d'un éclat tout particulier saint Corentin et saint Gwénolé.

Saint Corentin était fils d'un seigneur breton qui avait émigré de Grande Bretagne en Armorique. Il fut ermite sur les pentes boisées du Ménez-Hom. « Pour sa nourriture, nous dit un « de ses historiens, Dieu faisait un miracle ad-
« mirable et continu. Un petit poisson, dans la
« fontaine voisine de l'ermitage se présentait
« tous les matins, au Saint, qui le prenait et en
« coupait une pièce pour sa pitance, et le re-
« jetait dans l'eau, et, tout à l'instant, il se
« trouvait tout entier, sans lésion ni blessure. »

Grallon fit de saint Corentin le premier évêque de Quimper.

Saint Gwénolé naquit aussi en Armorique de parents bretons émigrés. Remarquable par son austérité, chef de moines à 21 ans, il fonda l'abbaye de Landévennec. Il contribua puissamment, par lui-même et par ses nombreux disciples, au progrès du christianisme dans la Cornouaille et les pays voisins.

III. — La ville d'Is

Que le lecteur soit tout de suite averti ! La tradition bretonne voisine ici avec la légende.

« Ker Is », la ville d'Is, est une ville légendaire dont l'existence a longtemps alimenté la controverse.

« Ker Is » signifierait ville d'en bas ou ville

basse par opposition aux villes fortifiées de l'ancien temps qui étaient généralement bâties sur les hauteurs.

L'Anonyme de Ravennes, qui écrivait au VII^e siècle, parle d'une ville située dans les « palus de Bretagne » et l'appelle « Keris ». Mais voici la légende.

Belle entre toutes, une ville s'élevait jadis là où nous admirons aujourd'hui la baie de Douarnenez. Belle entre toutes : les grand'mères répètent encore le dicton :

« Abaoue e beuzet Kêr Is
N'eus kêr ebéd par da Baris.

« Depuis la submersion de la Ville d'Is,
Point de ville égale à Paris. »

Paris n'est, pour la tradition bretonne, que « Par Is », c'est-à-dire, l'égale d'Is.

Is était au péril de la mer : une solide muraille, avec de puissantes écluses, la protégeait de l'Océan.

Telle était la capitale de Grallon Meur, roi de Cornouaille, protecteur de la religion chrétienne.

Gwénolé y allait souvent rendre visite au roi. Mais Is était ville de désordre. La belle Dahut (ou Ahés), fille de Grallon, donnait l'exemple. En vain Corentin et Gwénolé tonnaient-ils contre le vice déchaîné.

Satan lui-même — ar prins ru, le prince rouge — parut à l'orgie de la nuit suprême. Dahut voulut-elle complaire au nouvel arrivant ou éprouver des émotions inconnues ?

Au cou de son père endormi, elle prit la clé

des écluses qui défendaient de l'Océan la capitale de la Cornouaille et la remit au prince rouge.

Et soudain un cri s'élève dans la plaine: la ville est submergée.

A ce moment se présente devant le roi Gwénolé, l'envoyé de Dieu.

« Sire, la mer! Vite à cheval! »

Grallon allait partir. Dahut parut, effrayée: « Père! »

Elle fut vite en croupe près du roi.

Celui-ci fit effort pour rejoindre Gwénolé qui chevauchait devant. En vain! La mer montait si vite!

Bientôt le cheval eut de l'eau jusqu'au poitrail.

« Au secours, Gwénolé! »

Le moine se retourna et vit Dahut:

« Jetez ce démon ou vous êtes perdu! »

Dahut roula dans la mer. Grallon échappa aux flots.

La pécheresse devenue sirène, apparaît parfois au pêcheur.

« Gwelas-te ar morwerc'h, pesketour,

O kriba he bleo melen-aour,

Dre an heol splann e ribl an dour.

— Gwelout a ris ar morwerc'h wenn;

M'he c'hlevis o kana zoken :

Klemvanuz ton ha kanaouen. » (1)

† « As-tu vu, pêcheur, la blanche fille de la mer, peignant ses cheveux blonds comme l'or, au soleil de midi, au bord de l'eau?

— J'ai vu la blonde fille de la mer; je l'ai même

(1) Barzaz-Breiz.

entendue chanter: plaintifs étaient ton et chanson. »

De Poul-Dahut (Pouldavid) où tomba Dahut, les deux cavaliers, sans regarder en arrière, coururent à toute bride vers le Ménez-Hom. Le soleil se levait quand ils arrivèrent au sommet:

« Halte, sire, et à genoux pour remercier Dieu de nous avoir sauvés! »

L'action de grâces de Grallon fut émue: Il chercha sa capitale, il ne vit que les flots!

Voilà le châtiment! La réparation allait être digne.

A Gwénolé le roi fit don de Landévennec où s'élèverait le premier monastère de Cornouaille, foyer de civilisation pour toute la Bretagne. A Notre Dame il consacra la terre de Rumengol, et à Sainte Anne, la terre de la « Palud », toute proche des eaux qui couvraient Is.

IV. — Date de la fondation du Pèlerinage

M. de la Borderie (1) place la première entrevue du Roi Grallon et de saint Gwenolé entre les années 485 et 490. Prenons comme guide le savant historien et disons que le pèlerinage de la Palud a été fondé vers l'an 500. Il existe donc depuis près de quinze siècles! Comme les Bretons ont raison de chanter :

« A-dreuz an eil kantved d'eben

E deut aman ar bobl kristen (2).

A travers les siècles

Est accouru ici le peuple chrétien! »

(1) A. de La Borderie, *Hist. de Bret.* T. I, page 326.

(2) Du cantique de M. l'abbé P. L'Helgoualc'h.

CHAPITRE II

Les Chapelles successives

I. — Santez Anna gollet (Sainte Anne la disparue)

La première chapelle, bâtie par les soins de saint Gwenolé, grâce aux largesses du Roi Grallon, est désignée sous le nom de *Santez Anna gollet*. On croit qu'elle était située au Sud-Ouest des dunes actuelles sur un terrain aujourd'hui ensablé et que la mer couvre aux hautes marées. Le vieux chemin tout gazonné qui descend directement de Sainte-Anne à la grève est encore appelé *Hent Santez Anna gollet*, « le chemin de Sainte Anne la disparue ».

Combien de temps dura cette chapelle? Une tradition bien conservée dans le pays veut qu'elle ait été ensevelie sous les sables de la baie quelques années après la mort du petit saint Corentin.

Une invasion de sable dans ces parages est assez vraisemblable. Constation facile à faire : une épaisse couche de sable forme la partie superficielle de la « Palud », large bande de

terre, profonde de 1.500 mètres, qui s'étend devant la grève de Sainte-Anne.

Quant à l'époque de la disparition, on ne peut rien dire de précis : les listes des évêques de Cornouaille ne mentionnent point un deuxième Corentin sur le siège épiscopal de Quimper.

Deuxième et troisième Chapelles

La deuxième chapelle fut bâtie non plus tout près et en vue de la mer mais sous la colline qui domine la baie, et bien à l'abri des flots et des vents d'Ouest.

Elle était de l'époque romane : son abside en forme de four était percée de fenêtres étroites et basses, dépourvues de meneaux, sortes de meurtrières, comme on en voit dans les églises des ^x^e et ^{xi}^e siècles.

Elle subit plusieurs modifications et restaurations avant de devenir l'édifice qui fut remplacé, il y a 70 ans, par la chapelle actuelle.

D'après M. Pouchous (1), recteur de Plonévez-Porzay, de 1832, à 1866, la chapelle de Sainte-Anne était « de très médiocre grandeur, de style moderne, et de bon goût ». Sa jolie flèche, haute de 20 m. 50, portait les dates de 1230 et de 1419. Au linteau d'une porte latérale on lisait celle de 1232. Malgré ces dates, l'ancien Recteur de Plonévez-Porzay, et les continuateurs d'Ogée (2) sont d'accord pour dire que la troi-

(1) Pouchous, *Monographie de Plon.-Porz.*, Archives paroiss.

(2) Ogée, *Diction. de Bretagne*, 1843, Plonévez-Porzay, page 326.

sième chapelle fut construite vers 1630, et qu'on y employa des matériaux de l'ancien édifice.

C'est donc la deuxième chapelle qui eut l'honneur de recevoir la statue de granit de 1548, du temps de Messire Le Baut qui fut recteur de Plonévez de 1540 à 1567.

Sous le rectorat de M. Jean Talabardon (1720-1755) une restauration importante fut faite en 1725, année où on lit, dans les comptes de la fabrique de Sainte-Anne : « Payé pour rebâtir la tour et le corps de ladite chapelle : 624 livres 6 sols. »

Trente ans plus tard, de remarquables embellissements furent accomplis par M. Charles Pezron, recteur de Plonévez de 1755 à 1763 (1).

Quatrième Chapelle

Au ^{xix}^e siècle, la chapelle de Sainte-Anne, avec ses « médiocres dimensions », ne convenait plus du tout au grand pèlerinage qui avait lieu chaque année à la Patud.

En 1858, la construction d'un nouveau sanctuaire fut décidée, avec le consentement de Monseigneur Sergent, par le conseil de fabrique de la paroisse, alors composé de M. Pouchous, recteur, et de MM. Sébastien Le Gac, de Lesvren, maire; Jacques Blouet, de Penn-ar-c'hrêc'h; Pierre Cornic, de Trevilly; Guillaume Simon Le Marc'hadour, du Koz-kêr; Gilles Moreau, de Kerveo; Jean-Marie Le Doaré, de Goulit-ar-gêr.

Les travaux préliminaires commencèrent en

(1) Fichier de M. Peyron, Arch. de l'Evêché, Quimper.

1858; mais la construction traîna, car on manquait de ressources.

La première pierre fut posée le 20 octobre 1863 par M. Jacques Prigent, archiprêtre de Châteaulin, en présence du clergé de la paroisse, des recteurs des environs, du conseil municipal, et du conseil de fabrique de Plonévez, de M. François Le Bigot, chevalier de Saint-Grégoire, architecte, et de M. Joseph Gassis, entrepreneur.

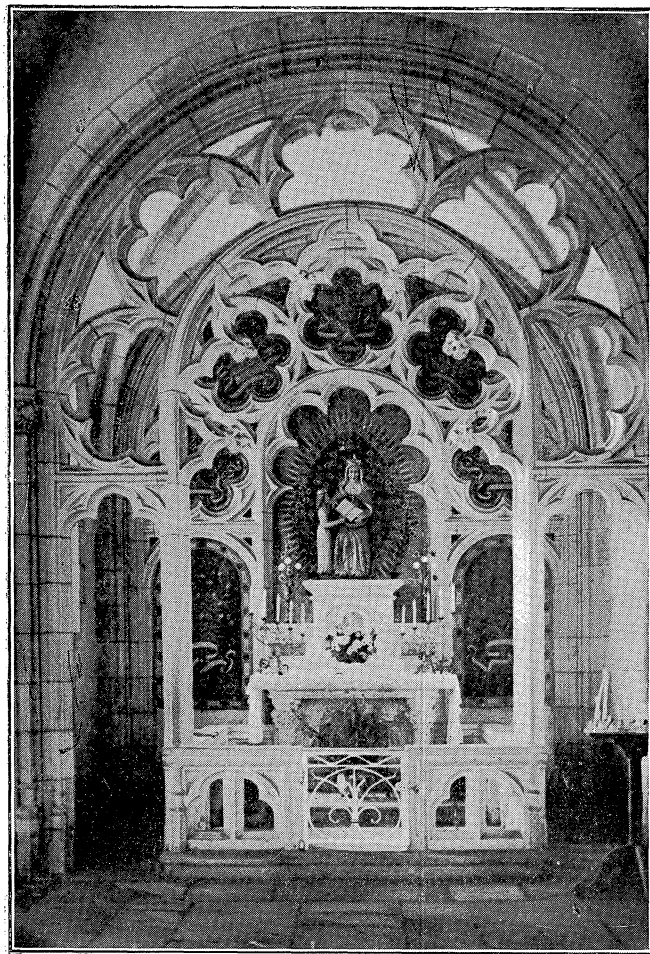
Le nouvel édifice fut béni le 5 août 1866 par M. le chanoine Alexandre, délégué de Monseigneur l'Evêque.

Depuis lors il est resté tel quel, sauf que son flanc gauche a été percé pour aménager l'élégant oratoire qui abrite désormais la Statue vénérée. Fine dentelle de pierre, celui-ci a été édifié en 1903 par J.-L. Le Naour, maître tailleur de pierres, sur les plans du chanoine Abgrall. De très belles mosaïques l'ont enrichi tout récemment.

Le mobilier

Les meubles de la chapelle proviennent en majeure partie de la vieille église de Plonévez.

De son mobilier ancien, elle a pourtant conservé un certain nombre de statues en bois, du ^{xvi}^e siècle, parmi lesquelles on peut voir, dans le chœur, sainte Anne et saint Joachim; à gauche et à droite, à la naissance des transepts, saint Corentin avec crosse et mitre, et saint Gwénolé en robe noire de bénédictin. Dans les rétables des autels latéraux qui proviennent de l'ancienne église de Plonévez, on trouve le grou-



Le petit sanctuaire où se trouve la vieille statue de sainte Anne

Photo Jos Le Doaré, Châteaulin.

pe du Rosaire à gauche, et à droite les saints diacres Etienne et Laurent, accompagnés de saint Mélar, tous Patrons secondaires de la paroisse.

Ces groupes sont de 1625.

La Statue vénérée de l'Oratoire — celle qui est, pour le pays, *Santez Anna ar Palud* — représente sainte Anne grave et souriante à la fois. Devant la Sainte Vierge enfant, la mère tient ouvert le livre de la Loi: symbole touchant de l'éducation maternelle. Elle porte, taillée dans le socle, la date de 1548. Il y a donc 400 ans qu'elle reçoit les hommages et les prières des fidèles Bretons.

Jadis, aux jours des grands pardons, selon un usage assez répandu en Bretagne, on l'habillait somptueusement avec les plus beaux costumes du pays. On ne le fait plus depuis une trentaine d'années.

La Croix et la Fontaine

Une Croix se dresse dans l'enclos, du côté Sud, tout près de la chapelle. Elle est de 1653 et porte sur son embase les noms du recteur qui l'érigea: Missire Guillaume Vergos (Recteur de Plonévez de 1630 à 1656) et du fabricien de l'année: Lucas Bernard. C'est un Calvaire complet: au milieu, le Christ et la Pieta; à droite et à gauche, quatre personnages. Au pied, on voit des statues qui se trouvaient autrefois dans la chapelle: saint Pierre, sainte Marie-Madeleine et un évêque bénissant.

A une centaine de mètres au Sud du sanctuaire est la fontaine de sainte Anne. L'ouvrage

actuel a remplacé, en 1871, un édicule de 1644 sur le fronton duquel on lisait: X. Kermaïdic, f. (Christophe Kermaïdic, fabricant).

II. — Les cloches

La chapelle de Sainte-Anne la Palud possède deux cloches du XIX^e siècle: Marie-Anne et Marie-Sébastienne.

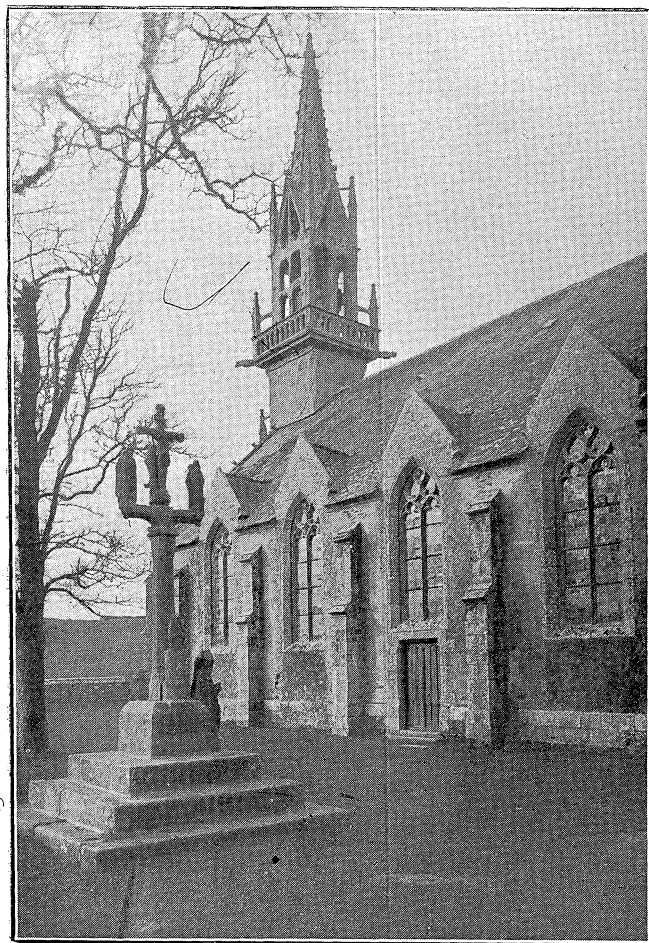
« Marie-Anne », fut fondue à Brest en 1841 et pèse 600 livres. Elle fut bénite le dimanche du grand pardon, 27 août 1841, par M. Pouchous, recteur de Plonévez-Porzay, spécialement délégué par Monseigneur Graveran, évêque de Quimper. Il était assisté de ses vicaires, MM. Thalamot et Le Moal, des membres du Conseil de fabrique, du fabricant de Sainte-Anne, Yves Fertil, de Goarbik, et du fabricant de l'église paroissiale, Jean-Mathieu Coffec, du bourg.

Elle porte l'inscription suivante:

Faite en août 1841, je suis à Notre-Dame de Sainte-Anne La Palue, paroisse de Plounévez-Porzay. Marie-Anne est le nom que me donnèrent Marie-Fidèle Halna du Frétay, Chevalier de Saint-Louis, maire de Plounévez Porzay mon parrain et Marie Anne Avan V^{re} Cosmao ma marraine. Al. M. Pouchous étant Recteur de la paroisse.

Ad hanc vocem cessavit mater flere. Tob.

Marie-Fidèle Halna du Frétay était le châtelain de Koz-Kastel. Quant à Marie-Anne Avan, qui habitait Kergall, elle était, par son mariage avec Yves Cosmao, la cousine du fameux ami-



Le calvaire de Sainte-Anne la Palud

Photo J. Villard, Quimper.

ral Julien Cosmao, héros de cent batailles navales, baron de l'Empire, commandant de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et pair de France.

Une autre cloche « Marie Sébastienne » fut bénite le 7 août 1864 par Monseigneur Sergent, évêque de Quimper, assisté de M. Evrard, vicaire général. Donnée par M. Sébastien Le Gac, de Lesvren, maire de la commune, elle fut nommée par ses enfants, Sébastien et Anne-Marie.

Elle dut être refondue ou remplacée au bout de trente ans. On conserva cependant son nom. Une deuxième « Marie Sébastienne » fut bénite le samedi du grand pardon de 1895 par Monseigneur Valleau, évêque de Quimper ; elle porte l'inscription que voici :

Je me nomme M^{ie} Sébastienne. J'ai eu pour
parrain Sébastien Le Gac et pour marraine
M^{me} Cornic née M^{ie} Jeanne Blouet.
S. S. Léon XIII, pape, Mgr Valleau, évêque
de Quimper et Léon, M. O. I. Recteur,
MM. Hénaff et Le Houerff, témoins.
Ste Anne de la Palud 1895.

Sous l'inscription, on voit en relief d'un côté l'image de la Vierge, de l'autre celle de saint Sébastien percé de flèches.

III. — Les vitraux

M. l'abbé Joseph Mével avait formé le projet, pour embellir le sanctuaire de la Palud, de le doter de vitraux. Dévot envers les vieux saints de Bretagne, il voulait représenter quelque épisode de la vie de ceux d'entre eux qui ont pu

avoir quelque rapport avec la chapelle de Sainte-Anne. La mort l'empêcha de réaliser son dessein.

Il avait cependant donné les indications nécessaires pour les quatre premières verrières, et de cette sorte, son successeur eut son premier travail facilité.

Neuf vitraux sont déjà en place, et le soin que l'on a pris d'en écrire le sujet, permet aux pèlerins de les comprendre sans peine.

Les vitraux du côté nord représentent :

1) Une ambassade de trois évêques francs, envoyés par leur roi, venant trouver Grallon, qu'assistent saint Gwénolé et saint Corentin;

2) Saint Gwénolé choisissant son disciple Gwénaël, comme son successeur, à la tête de l'abbaye de Landévennec.

3) Saint Hervé, le saint aveugle, venant quêter à Plonévez, avec son petit guide et le loup qu'il a domestiqué.

4) Saint Tégonnec dans la grange où il a enfermé les oiseaux déprédateurs, afin de pouvoir se rendre au pardon de Sainte-Anne.

Les cinq vitraux du côté sud représentent :

1) Un épisode de la vie de saint Judicaël : le lépreux auquel le saint roi a fait traverser une rivière, se transforme soudain et c'est Jésus lui-même qui bénit le prince charitable.

2) Saint Gwénolé appelant à sa suite le petit Gwénaël, qui doit plus tard le remplacer comme abbé.

3) Saint Miliou, roi de Cornouaille, venant, accompagné de son fils saint Mélar, se plaindre



Deux vitraux assemblés: saint Guénolé, saint Hervé

Photo J. Villard, Quimper.

de son frère à saint Gwénolé et à saint Corentin.

4) Saint Ronan forçant un loup à se dessaisir d'un agneau qu'il a enlevé et à le déposer aux pieds du propriétaire.

5) Le roi Grallon venant à la Palud, désireux de voir à quel point en est la construction de la chapelle entreprise par saint Gwénolé, pour honorer l'Aïeule de Jésus.

Les grandes fenêtres du transept recevront aussi incessamment leurs verrières qui sont déjà en mains.

Chacune comprendra deux sujets.

Le premier vitrail représentera :

1) Le transport des reliques de sainte Anne de Palestine en Gaule : une barque tirée par des anges, et dans laquelle se trouveront comme personnages saint Maximin, sainte Madeleine, sainte Marthe, saint Trophime, Lazare, Marie Alphée et Marie Zébédée.

2) Le fait historique de la découverte des reliques de sainte Anne dans la crypte d'Apt, en présence de l'empereur Charlemagne.

Le deuxième vitrail présentera aussi deux sujets :

1) La mort de sainte Anne, avec comme personnages : sainte Anne, saint Joseph, la sainte Vierge et Jésus qui bénit la mourante; Marie Alphée et ses quatre fils : Jacques, Joseph le Juste, Simon et Jude; Marie Zébédée et ses deux fils : Jacques et Jean.

2) Sainte Anne portant la Vierge, qui porte elle-même Jésus sous forme d'arbre de Jessé, et les quatre grands prophètes.

Ce sujet a pu être inspiré à l'artiste, par le vieux vitrail de la cathédrale d'Apt, dont l'abbé Henri Théolas, ancien vicaire, donne la description suivante :

« Ce vitrail est de 1365.

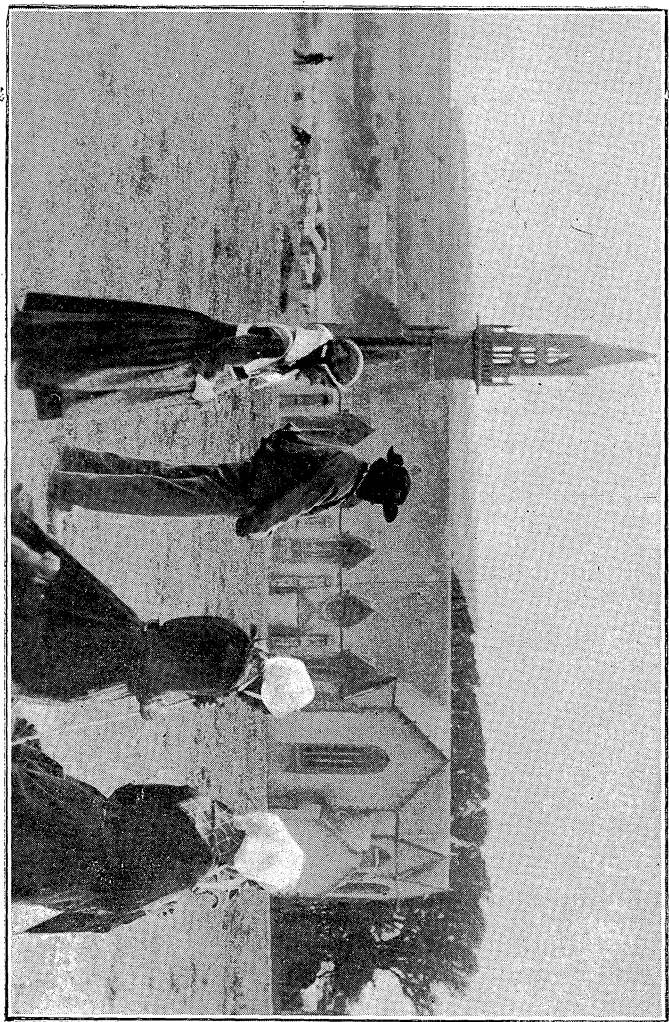
Bien que retouché et sensiblement amoindri, il constitue encore de nos jours une très belle œuvre d'art, en même temps qu'une fort intéressante page d'histoire. A ce dernier titre en effet, il nous rappelle un des principaux événements de l'histoire du monde : le retour de la Papauté à Rome, après soixante trois ans d'exil, en la bonne ville d'Avignon.

... Comme sujet principal, la sublime vitre représente la douce aïeule du Christ, sainte Anne, debout sur une fleur épanouie de lotus. Elle porte dans ses bras la Vierge Marie en robe bleue, laquelle porte elle-même l'Enfant Jésus, couronné d'une mignonne auréole.

Parmi les personnages secondaires on voit le prophète Isaïe et David, le roi prophète. »

*(Abbé Henri Théolas, Le Vitrail d'Apt
et le retour de la Papauté d'Avignon à Rome.)*

Ainsi sera donné à la cathédrale d'Apt, l'hommage de sa sœur de la Palud. Et ce sera justice, car nous ne saurions oublier que c'est de la bonne ville provençale qu'est venu à la chapelle de sainte Anne son plus précieux trésor : une importante relique de sa sainte Patronne.



CHAPITRE III

Les pèlerinages anciens

Érigée dans les conditions que l'on a dites, la chapelle de Sainte-Anne la Palud eut bientôt de la renommée. Un souvenir tragique, l'engloutissement de la ville d'Is, s'y rattachait; elle avait été fondée par de saints personnages dont la mémoire était restée vivante dans les populations; d'autre part, les Bretons vouèrent de bonne heure une vive affection à leur « bonne grand'mère ».

Mamm goz Jezuz, Salver ar bed

A zo Mamm goz d'ar Vretoned (1).

La grand'mère de Jésus, le Sauveur du monde,
Est la grand'mère des Bretons.

C'était plus qu'il n'en fallait pour les attirer nombreux à son sanctuaire.

Malheureusement l'histoire du pèlerinage de la Palud, dans les temps anciens, est ensevelie dans les ténèbres. Il faut nous contenter des

(1) Cantique de M. L'Helgouale'h.

maigres renseignements que fournissent les archives de Plonévez. Les voici :

A la fin du ^{vii}^e siècle, le pèlerinage était déjà connu. Un inventaire de 1602 nous apprend qu'il était très florissant au ^{xiii}^e siècle. Une délibération du corps politique de Plonévez, rédigée par Messire Harlé de Quélen, recteur de la paroisse de 1517 à 1538, nomme fabricien de sainte Anne, pour 1518-1519, Jehan Doaré de Penfrat-vian.

Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, de 1640 à 1760, le pèlerinage déclina, si bien qu'en 1760 il n'existait pour ainsi dire plus. C'est alors que le Recteur, Messire Charles Pezron établit des luttes avec prix pour attirer les étrangers au pardon.

A partir de cette époque le pèlerinage prit de plus en plus d'éclat jusqu'à la Révolution.

Les comptes de Sainte-Anne qui vont de 1712 à 1787, avec toutefois de nombreuses lacunes, confirment ce déclin et ce relèvement.

Mais, si les pèlerins des paroisses éloignées diminuent autour de Sainte-Anne durant une centaine d'années, les paroissiens de Plonévez la dédommagent pendant le même temps par leurs généreuses offrandes. Leurs testaments mentionnent de nombreux legs à Sainte-Anne; quelquefois même, ce sont des constitutions de rente qu'ils font pour l'entretien du culte dans sa chapelle. En voici un relevé :

COMPTE DE 1714

Rentes sur terre au village de Trevigodou	18 l.
id. Lestraon	15 l.
id. Keryar-Iselaf	18 l.
id. Penfrat-Bian	6 l.
Sur Parc-Lagat, aux issues de Penfrat-Bras.	3 l. 15 s.

COMPTE DE 1719

Sur le lieu de Jean Tanguy, à Lezenven	15 l.
Sur les héritages de Jean Blaise et femme à Penfrat-Bian	15 l.
Sur les héritages et biens d'Yves Le Bot et Marie Millour, sa femme, sur le lieu de Penaprat	6 l.

COMPTE DE 1749

Rente constituée sur le lieu de Tréguy Bian, due par Corentin Lelgouarch	30 l. 15 s.
--	-------------

COMPTE DE 1775

Dû par Yves Tanguy sur le lieu de Leuriau	18 l.
Dû par Françoise Tanguy, veuve d'Yves Le Ber, sur le lieu de Lanzent	7 l. 3 s. 9 d.
Dû par les héritiers de Thomas Le Bosser, de Lesvren-Iselaff	15 l.

COMPTE DE 1786

Dû par Nicolas Le Doaré et femme du Ris-Huelaff	45 l.
---	-------

CHAPITRE IV

Sainte-Anne pendant la Révolution

Quand la Révolution éclata, les dévots de Sainte-Anne qui venaient chaque année, de plus en plus nombreux, prier à la Palud, ne se résignèrent pas facilement à délaisser leur pieux pèlerinage.

Depuis 1764 la paroisse de Plonévez-Porzay était administrée par l'abbé Mathurin Le Maître « homme instruit » (1). Deux prêtres l'aidaient, originaires tous deux de la paroisse. L'un, Nicolas Le Bot, né à Kervel en 1737, exerçait plutôt le ministère à Plonévez. L'autre Ignace-Marie Le Garrec, né à Kerzoualen en 1734, filleul du Seigneur de Moellien, était spécialement chargé de la trêve de Kerlaz avec le titre de prêtre curé.

MM Le Maître et Le Bot prêtèrent serment à la Constitution civile du Clergé. L'abbé Le Bot mourut à Kervel en 1798. Le recteur ne cessa d'occuper son presbytère pendant les temps

(1) Note de « l'État du Personnel » de 1807, Archives de l'Evêché.

troublés; il devait y mourir en 1811 après une rétractation en règle.

Le prêtre curé de Kerlaz refusa le serment. Au début, il ne fut pas inquiété et continua son ministère jusqu'en août 1792, comme en témoigne sa signature aux registres de la trêve.

Cela vient sans doute de ce que M. Le Maître ne montra pas l'animosité de certains assermentés, et ne fit rien pour empêcher M. Le Garrec, tout insermenté qu'il fût, de remplir ses fonctions. D'ailleurs l'administration du district de Châteaulin, de tendance modérée, tint compte de la pénurie de prêtres et n'insista pas pour l'observation stricte de la loi : elle maintint l'abbé Le Garrec à Kerlaz comme l'abbé Le Cann à Lothey (1).

Mais, quand l'Assemblée Législative eut voté, au printemps de 1792, des mesures sévères contre les prêtres dits réfractaires, M. Le Garrec dut se cacher pour continuer son ministère. La municipalité de Plonévez et le recteur lui-même adressèrent au Département un certificat en sa faveur.

« Nous maire et officiers municipaux de la paroisse de Plonévez-Porzay, soussignons et certifions que M. Le Garrec, vicaire de la Trêve de Kerlaz, n'a jamais causé aucun trouble dans notre paroisse ni dans les paroisses voisines et qu'il a exactement rempli toutes ses fonctions comme à l'ordinaire.

(1) Lettre du 10 déc. 1791, du District de Châteaulin à l'abbé Le Cann, fonds du Département, LV, Arch. départ.

A Plonévez, le 17 juin 1792.

Jean Quiniou, procureur de la commune (1) ;
Hervé Le Mao, maire; Jean Le Boussard,
Corentin Cornic ; Thomas L'Helgoualc'h,
Guillaume Le Gac, Le Maître, curé.

Vu en Directoire de Châteaulin :

Le Marc'hadour, président; Duboishardy, Le
Normant, secrétaire. »

L'abbé L'Helgoualc'h qui grandissait au moment où disparaissaient les derniers survivants de l'époque révolutionnaire, a consigné, dans sa Monographie « Le Pèlerinage de Sainte-Anne la Palud », certains souvenirs sur M. Le Garrec et les prêtres qui l'aidèrent en ces temps héroïques. Ceux-ci étaient au nombre de trois : le Père Maximin, et les abbés Charles Le Gac et Alain Le Floc'h. Une inspiration digne de tout éloge a fait représenter, dans un vitrail de l'église de Kerlaz, ces quatre prêtres refusant le serment.

Ne pouvant plus rester à Kerlaz, M. Le Garrec vint aux environs de Sainte-Anne, d'où il rayonnait pour voir les malades. Il s'occupait aussi des pèlerins qui continuaient à venir faire leurs dévotions à la chapelle de la Palud.

Quelle était sa vie et celle de ses compagnons? Le jour ils demeuraient cachés, tantôt dans une ferme, tantôt dans une autre; et le soir à la tombée de la nuit, ils sortaient de leur retraite. A

(1) J. Quiniou était apparenté à M. Le Garrec; H. Le Mao habitait Belar; C. Cornic, Maner ar Genkis; Th. L'Helgoualc'h, frère du P. maximin, Kerdeun; G. Le Gac, frère de l'abbé Ch. Le Gac, Lesvren.

cette heure aussi, les pèlerins arrivaient; les prêtres confessaient, baptisaient, et célébraient la messe vers minuit. Bien avant le point du jour, la Palud était de nouveau déserte.

Bientôt les gendarmes reçurent l'ordre d'aller de nuit à la chapelle et de s'emparer de M. Le Garrec. La première fois, leur venue avait été éventée: ils ne trouvèrent personne. Déconfits et furieux, ils se mirent à parcourir les fermes du voisinage et arrivèrent dans la matinée à Maner-Keryar.

L'abbé Le Garrec y était avec deux autres prêtres. Ils n'eurent, au moment de l'arrivée des gendarmes, que le temps de se sauver par une fenêtre de derrière et de gagner une meule de foin où leur avait été ménagé un abri.

Les gendarmes, ayant trouvé, dans la maison, l'autel sur lequel avait été célébrée la messe, ce jour même, déclarèrent qu'ils mettraient le feu à la maison, si on ne leur livrait ceux qu'ils cherchaient.

Une femme qui préparait le repas, se contenta de leur dire: « Vous pouvez le faire, ce sera le meilleur moyen d'appeler de l'aide. »

Cette remarque suffit à les empêcher de réaliser leur menace.

Un autre jour, les gendarmes apprirent d'un petit pâtre du village de Bélar que monsieur le vicaire, qui n'était pas citoyen, (on désignait ainsi l'abbé Le Garrec) avait passé par là, se dirigeant vers le bois de Kergall. Ils partirent immédiatement à sa recherche. Ils arrivèrent au milieu du bois où travaillait une bande de sabotiers et de bûcherons.

Ceux-ci, dès qu'ils aperçurent les gendarmes, sautèrent sur leurs haches, entourèrent les agents de l'autorité, les désarmèrent, les ligotèrent et les hissèrent sur leurs chevaux, qu'ils firent ensuite déguerpir.

Mais la police ne faisait pas toujours des tournées infructueuses. Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1793, elle arrêta l'abbé Le Gac à Koz-vaner; le 15 février suivant, l'abbé Pennanec'h, recteur de Meilars, à Trefenteg; et, vers la même époque, le Père Maximin, du côté de Kerlaz.

Vint l'arrêté départemental du 6 janvier, dont l'exécution ne tarda point: toutes les chapelles furent fermées. La surveillance devint plus active dans la région de la Palud. Les réunions durent se faire plus rares parce qu'il y avait à craindre des collisions entre pèlerins et gendarmes ou troupes de passage. On n'annonçait d'assemblée qu'après avoir pris toutes informations utiles.

Un habitant de Plonévez, Potr Youen Keryekel, parcourait chaque semaine le pays de la montagne de Telgruc à Quimper en quête de renseignements sur le passage probable des « Bleus », ou l'activité de la police. Lorsqu'il n'y avait rien à craindre, on se rendait le soir à Sainte-Anne pour y passer la nuit en prières. Plusieurs fois dans ces circonstances, la messe fut dite dans une grange de Penfrat-vian.

La vie errante épuisait M. Le Garrec dont la santé déclinait à en juger par ce certificat du 3 février 1793 :

« Le soussigné docteur-médecin et citoyen républicain Larbre Delprince certifie que M.

Ignace Le Garrec, qu'il soigne depuis 20 ans, est valétudinaire asthmatique depuis plus de 10 ans, avec des paroxysmes fréquents. » (1)

La chasse à l'homme, c'est-à-dire aux prêtres insermentés, devenant de plus en plus serrée en exécution d'un arrêté départemental du 7 mars 1793, il fit savoir qu'il désirait « se rendre en arrestation ». Le district lui adressa un laissez-passer le 25 avril. Enfermé à l'abbaye de Kerlot à Quimper, transféré aux Capucins de Landerneau, il fut conduit en juillet 1794 aux pontons de Rochefort.

Au jour du grand pardon de 1794, un fort détachement fut envoyé à Sainte-Anne pour empêcher le rassemblement des pèlerins. Mais à l'aspect de la multitude, les soldats se retirèrent après avoir mutilé la croix de Kamezen.

Libéré des pontons en février 1795, M. Le Garrec vint au bourg de Kerlaz et signa, le 4 prairial suivant, une déclaration de résidence à laquelle la Police des Cultes ajouta cette note: « Je n'ai reçu aucune plainte de ce prêtre. » (2)

C'étaient les beaux jours de l'amnistie accordée par les Représentants du Peuple Guezno et Guermeur. Une large tolérance était la règle. Eglises et chapelles s'ouvrirent partout.

Au grand pardon, les pèlerins affluèrent à Sainte-Anne, heureux de prier au grand jour. Cependant la fête eut un côté triste: les prêtres fidèles ne prenaient point part aux cérémonies. Le recteur constitutionnel de Plonévez pré-

sidait la solennité, entouré d'un fort contingent de gendarmes. Ce fut le « Pardon des citoyens ».

Malheureusement la guerre aux prêtres insermentés recommença en novembre. Un nouvel arrêté fut pris contre eux. La police eut ordre d'arrêter M. Le Garrec au bourg de Kerlaz; mais il s'était caché, on ne put le joindre. Il resta caché pendant tout le Directoire, tout en faisant du ministère çà et là, car des rapports de police signalent ses courses de Plonévez à Briec (1). C'est dans cette deuxième période de la Révolution qu'il baptisa à Sainte-Anne le petit douar-niste qui devait être M. Guichoux, le géomètre de la Palud. « Il avait eu, écrivait-il en 1877, l'honneur et le bonheur d'être baptisé par le saint et courageux abbé Garrec au pied du rocher qui dominait la colline de Sainte-Anne. »

Au Concordat, M. Le Garrec devint recteur de Ploëven, puis de Saint-Evarzec où il mourut en 1814.

Si nous avons donné tant de détails sur ce vaillant prêtre, c'est parce qu'on peut le considérer comme le chapelain de Sainte-Anne-la-Palud pendant la période tourmentée de la Révolution.

Disons aussi quelques mots de ses trois compagnons.

Le Père Maximin (Corentin L'Helgouarc'h) naquit à Kerdeun en 1745. Il devint capucin et acquit une grande célébrité comme prédicateur. En 1790 il appartenait au couvent de Morlaix où il exerçait les fonctions de vicaire et de maître des novices. Chassé de son couvent, il vint

(1) Arch. départem. LV, clergé réfractaire.

(2) *Bull. dioc.*, janvier-avril 1935, p. 84, (D. Bernard).

(1) Notice Briec, *Bull. dioc.* 1904.

dans son pays natal. Sa signature paraît plusieurs fois en 1791 et 1792 aux Registres paroissiaux de Plonévez et de Kerlaz. On le suit aussi à Plogastel-Saint-Germain en 1792. Il fit un enterrement à Kerlaz le 1^{er} janvier 1793. Arrêté comme il venait de voir un malade, il fut enfermé à Kerlot puis transféré aux Capucins de Landerneau où il mourut le 19 février 1794.

L'abbé Charles Le Gac, cousin-germain du précédent, naquit à Lesvren en 1758. Prêtre en 1784, précepteur des neveux de Monseigneur de Saint-Luc, puis vicaire de Ploaré, il était en 1789, professeur au Collège de Quimper, alors dirigé par son compatriote Claude Le Coz, qui devint bientôt évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, et, plus tard, archevêque de Besançon. Seul de tout le collège, il refusa le serment et fut destitué aussitôt. Enfermé au Château de Brest, (décembre 1791-mars 1792) il réussit à se faire libérer. Traqué de nouveau, il passa en Espagne, mais revint, après quelques semaines, « porter secours aux catholiques de son pays » (1). Il se cacha surtout à Kervel chez son frère Jean Le Gac. Dénoncé il fut saisi à Koz-vaner, comme nous l'avons dit plus haut, enfermé au Château du Taureau, dans la rade de Morlaix, puis en avril 1793, déporté en Allemagne. Il vécut plus de 20 ans à Munich, y exerçant avec fruit le saint ministère, et ne rentra en France qu'en 1814. Il devint chanoine titulaire, mourut à Quimper en 1842 et fut enterré à Plonévez. Il reste de lui plusieurs ouvrages, dont le principal « Observa-

(1) Lettre de M. l'abbé Boissière, secrétaire de Mgr de St-Luc.

tions critiques sur l'Education », valut à son auteur 900 francs de rentes viagères sur la cassette royale de Louis XVIII. Actuellement 7 prêtres originaires du Porzay peuvent se glorifier d'être ses arrière-neveux.

L'abbé Alain Le Floc'h naquit au bourg de Plonévez le 16 nov. 1764. Il fit ses études philosophiques et théologiques à Louis-Le-Grand à Paris où il eut pour condisciple Mgr de Quélen, futur archevêque de Paris. Prêtre de la dernière ordination de Mgr de Saint-Luc (21 septembre 1790), il fit du ministère à Crozon. Il refusa le serment et dut se cacher, tantôt à Crozon, tantôt à Plonévez-Porzay; il ne se rendit en arrestation qu'au décret de mort pour les recéleurs (début de Juillet 1793) (1).

Il fut l'un des malheureux compagnons de l'abbé Le Garrec aux pontons de l'île d'Aix.

A sa libération en 1795, il ne fit aucune déclaration de résidence et se cacha de nouveau à partir de novembre 1795, faisant du ministère dans la région d'Elliant. Pour éviter une deuxième déportation aux pontons, il passa en Espagne le 3 octobre 1797. Au Concordat, il devint vicaire à Elliant, recteur de Saint-Yvi, puis curé de Brieç (1817-1827). Il mourut en 1831.

La foire de Sainte-Anne en 1796

Un arrêté de l'administration départementale du Finistère, en date du 3 germinal, an IV (23 mars 1796), ordonna la fermeture de toutes les

(1) D'après une de ses lettres, à Mgr de Quimper, archives paroissiales de Brieç.

chapelles non succursales. Sainte-Anne fut fermée.

Cependant l'époque de la foire de la Palud approchait. Elle se tenait le 3^e lundi après Pâques. Mais le calendrier républicain, soigneusement épuré, ne connaissait ni Pâques ni lundi. Le département avait, pour l'an 4, fixé la foire au 4 floréal (23 avril).

L'autorité locale était alors l'administration municipale du canton de Locronan qui comprenait les communes de Locronan, de Plonévez-Porzay et de Quéménéven. Elle avait pour président Alain Kernaléguen, né à Kerrannou en 1770, neveu des abbés Alain Kernaléguen, recteur de Lennon et Corentin Kernaléguen, Confesseur de la foi, mort recteur de Plogonnec.

Auprès de cette administration, le département était représenté par le citoyen Mancel, originaire de Locronan, avec le titre de commissaire du Directoire exécutif.

Or, le 20 germinal, c'est-à-dire quinze jours avant la foire, celui-ci écrivait au département:

« Citoyens administrateurs, dans ce pays il ne se fait pas de rassemblement de fanatiques, tout le peuple suivant les prêtres conformistes. A l'occasion de la foire de Sainte-Anne, la population du canton désirerait que la chapelle fût ouverte: c'est le seul refuge contre la pluie et l'orage. Votre arrêté du 3 de ce mois (23 mars 1796) a ordonné la fermeture des chapelles: nous ne prenons point sur nous de la faire ouvrir sans votre avis. Si vous le permettez, soyez assurés, citoyens administrateurs, d'une surveil-

lance bien exacte de notre part. Envoyez un mot de réponse, je vous prie. » (1)

On aura remarqué que le Commissaire Mancel n'appuie le désir de la population que d'un seul motif: la chapelle ouverte serait un refuge contre la pluie, contre l'orage. Evidemment il ne peut invoquer un motif de religion: il passerait pour fanatique. Cependant n'y pense-t-il pas? Et n'est-ce pas ce motif inavoué qui s'est présenté le premier à son esprit?

Durant l'époque révolutionnaire, la question économique donna autant de soucis à l'Administration que la question de la sécurité.

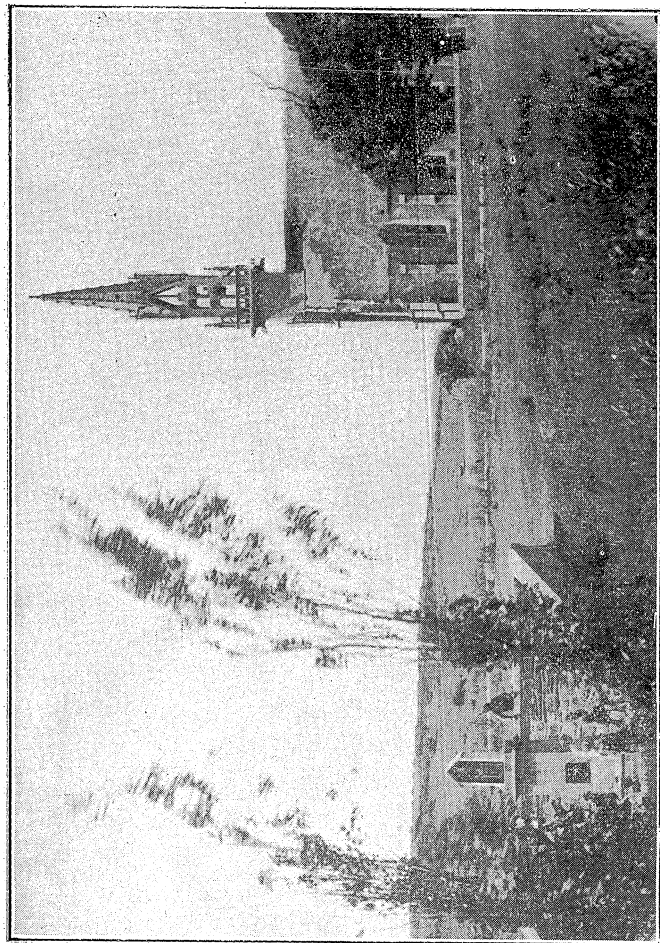
On était en 1796; le déplacement de la date des foires avait dérouté les gens de la campagne, les assignats étaient dépréciés, la taxation des denrées avait tué la confiance: on fréquentait peu les foires. Le paysan se repliait sur lui-même, courbait le dos, attendant des jours meilleurs.

Dans ces conditions, il ne nous paraît pas téméraire de faire raisonner ainsi les Administrateurs du Canton de Locronan: « Si les cultivateurs savent qu'ils pourront, en venant à la Palud, prier dans la chapelle de Sainte-Anne, ils accourront plus nombreux à la foire, pour le plus grand bien du ravitaillement et du commerce. Demandons l'ouverture de la Chapelle. »

Nous n'avons pu trouver la réponse du dé-

(1) Archives départ., Série L, Police des Cantons, An 4-an 8.

partement au commissaire Mancel; de sorte que nous ne pouvons dire si les Bas-Bretons eurent le bonheur, le 4 floréal, an IV, de vénérer la statue de 1548, devant laquelle on ne s'agenouillait plus depuis l'arrêté départemental.



Sainte-Anne la Palud. — La chapelle et la fontaine

Photo Jos Le Doaré, Châteaulin.

CHAPITRE V

Vente de la Chapelle et du terrain de la Palud

On était au début de 1796. Beaucoup de chapelles et de biens d'églises avaient été vendus comme biens nationaux. A Sainte-Anne rien de cela ne s'était encore fait.

On peut penser que le district de Châteaulin, par tolérance ou par crainte d'une révolte, avait feint d'ignorer la chapelle de la Palud; mais il se trouvait, tout près de Sainte-Anne, au petit fort de la pointe de Tréfenteg, un soldat gardes-côtes, un des pires Jacobins du pays. Il demanda en février 1796 que Sainte-Anne et ses dépendances fussent confisquées et vendues au profit de la Nation. On ne tarda pas à donner suite à sa requête.

Une pièce officielle, provenant des papiers de la famille Jaïn, de Kervel, nous fait savoir ce qu'étaient Sainte-Anne et son mobilier, ou moment de la vente.

10 Juillet 1796
N° 1215

**Chapelle de Sainte-Anne
et la Palue**

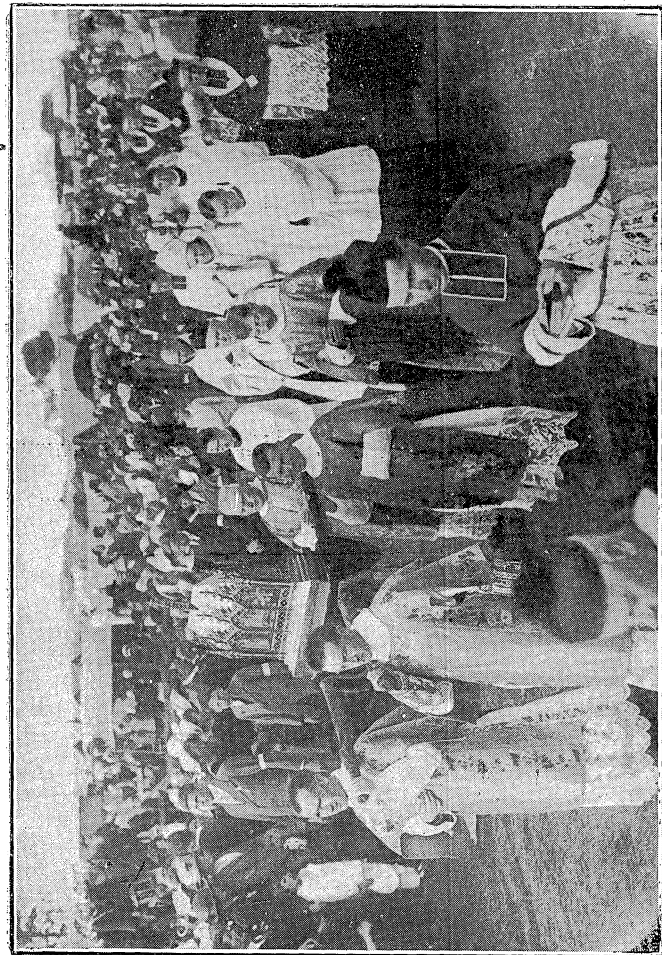
EN DÉPENDANT

L'an IV de la République, le vingt-deux Messidor, nous, Antoine Joseph Parmentier, demeurant en la commune de Locronan, expert nommé par François Cosmao, par sa soumission d'acquérir le bien national ci-après désigné, en date du 17 du présent mois, et Jean-Vincent-Guillaume Desno, de Saint-Nic, en la commune de Plomodiern, expert nommé par l'administration du Département du Finistère, suivant la délibération du même jour de ce mois, à l'effet de procéder à l'estimation, en revenu et en capital, sur le pied de 1790, du domaine national ci-après désigné, provenant de l'ex-abbaye de Landévennec, consistant en la chapelle de Sainte-Anne, et la Palue, qui l'environne, circonstances et dépendances, nous sommes transportés en la commune de Locronan, chez le citoyen Jean-Ollivier Mancel, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Locronan, en compagnie de Cosmao, soumissionnaire: nous nous sommes rendus à la chapelle de Sainte-Anne, et nous avons opéré comme suit:

Savoir :

La chapelle ayant quatre-vingts pieds de long sur vingt de largeur, un caveau séparé de la chapelle et une fontaine en pierres de taille.

Préfecture du Finistère



Grand Pardon. — Les reliques de Sainte Anne sont portées en procession pour la première fois

Photo Jos Le Doaré, Châteaulin.

Le tout estimé quinze livres d'arrentement en 1790, et en principal de deux cents soixante-dix livres, sur le prix du denier 18 270 l.

Nous avons procédé à l'estimation des meubles existant dans la sacristie, constatant ce qui suit :

Une armoire en bois de chêne, à deux battants, estimée vingt-quatre livres	24 l.
Une petite idem, estimée deux livres	2 l.
Un coffre, estimé six livres	6 l.
Une commode, neuf livres	9 l.
Une lampe en cuivre, trois livres	3 l.
Un bénitier de fonte, trois livres	3 l.
2 confessionaux et une chaire à prêcher	15 l.

Après quoi nous avons procédé à l'examen, emplacement, distribution, clôture et accès des terrains composant la Palue, que nous avons reconnu donner au Levant sur terres de Nergos et Penfrat-Vian, du Midi sur terres de Camézen et de Kerlévren, du Nord sur terres de Keravéo et Tréguer, et du Couchant sur la grève. Nous avons ensuite procédé au mesurage et arpentage de la dite Palue. Le tard venu, nous sommes retirés en nos demeures.

Signé :

Desno, Mancel, Cosmao et Parr entier.

Ce jour vingt-trois Messidor (11 juillet) nous avons repris le mesurage et arpentage de la dite Palue, qui s'est trouvée contenir trois cents arpents. En conséquence, nous sommes d'avis que les dits trois cents arpents valaient en 1790, un revenu annuel de soixante quinze livres,

Ci 75 l.

Lequel revenu, multiplié vingt deux fois, conformément à la loi, donne en capital la somme de seize cent cinquante livres.

Ci 1650 l.

Et sur la déclaration à nous faite par le dit Cosmao, qu'il n'existait aucune ferme en 1790, et qu'il ne nous a été fait aucune observation par le commissaire, ni par le soumissionnaire, nous avons procédé au calcul général de la valeur des dits objets, qui s'est trouvée porter à la somme de dix-neuf-cent-soixante-seize livres,

Ci 1796 l.

Nous avons de tout ce que dessus rédigé notre procès-verbal, que nous affirmons sincère et véritable en notre âme et conscience, lequel a été signé après lecture faite par la commission du directoire exécutif, le soumissionnaire, et nous experts.

Signé: *Mancel*, commissaire; *Cosmao*, soumissionnaire; *Parmentier* et *Desno*, experts.

Enregistré à Quimper, le 24 Messidor, an IV, par Brindejone, qui a reçu dix assignats.

Pour copie conforme à la minute déposée aux archives de la Préfecture du Département du Finistère.

Vu: *Guillou*.

Le secrétaire général de la Préfecture,
Cornuche (?).

Une quinzaine de jours plus tard, le 27 juillet 1796, la chapelle de Sainte-Anne et les palues en dépendant, étaient adjudgées au citoyen Fran-

çois Cosmao, qui habitait le village de Linguez, acceptant pour lui et ses héritiers ou ayants-cause, moyennant la somme de 1650 livres.

Cosmao croyait bien avoir conclu une affaire avantageuse, parce qu'il pensait pouvoir, d'une façon ou d'une autre, mettre la main sur les offrandes.

Dans ce but il fit imprimer et répandre une proclamation où il disait la pureté de ses intentions, et détaillait l'emploi qu'il devait faire « des offrandes dont les fidèles feront hommage à Sainte Anne ».

« Je retirerai d'abord ma mise, écrivait Cosmao, parce que cela est juste; je diviserai ensuite le produit des oblations en trois portions. J'en donnerai une aux prêtres parce qu'il faut qu'ils vivent de l'autel. La seconde sera appliquée aux réparations de l'église, qui étant fort ancienne et battue de tous les vents, en a un fréquent besoin. La troisième, je la distribuerai aux braves défenseurs de la Patrie, dont les phalanges triomphantes ont abaissé l'orgueil des Rois, brisé les fers des Français et assuré le règne des lois et de la raison. Vous y aurez aussi votre part, vous, veuves et enfants de ces héros qui, en combattant pour la liberté, ont trouvé une mort glorieuse sur le champ de bataille. »

La belle pièce d'éloquence, écrite par un lettré du district, ne produisit pas l'effet attendu, et Cosmao dut payer son acquisition à l'aide de la vente des produits de sa ferme.

Cosmao resta pendant sept années propriétaire de la chapelle de Sainte-Anne. Il put sans

doute récupérer le prix qu'il l'avait payée, mais il en recueillit surtout le mépris des honnêtes gens.

L'autorité diocésaine, dès qu'elle put agir, mit fin à cette exploitation scandaleuse, en fermant la chapelle en 1802.

Cosmao songea alors à se débarrasser de sa compromettante acquisition et s'en ouvrit au chef de la paroisse. La fabrique n'était pas encore organisée, et ne pouvait acheter la chapelle.

Il se trouva heureusement deux bons catholiques, Pierre Cornic, de Trévilli, et Yves Kernaléguen, de Keravriel, pour s'entremettre auprès de Cosmao, et ils lui achetèrent le bien dont il voulait se débarrasser.

« La chapelle, fontaine et palue de Sainte-Anne », furent cédées pour la somme de 1.200 francs.

Les nouveaux propriétaires, sitôt leur achat fait, mirent la fabrique en possession de la chapelle.

CHAPITRE VI

Le grand Pardon

En Bretagne, depuis les premiers temps du Moyen-Age, on appelle « pardons » les grandes assemblées religieuses, qui se tiennent à l'occasion de la fête d'un saint Patron.

Le but des chrétiens en se rendant à ces solennités, était de « gagner des indulgences » que l'Eglise attache libéralement à la visite des centres de dévotion. D'où le nom de « pardons » donné à ces fêtes.

De tous les pardons du diocèse, celui de Sainte-Anne la Palud est parmi les plus connus et les plus considérables.

Anatole Le Braz écrivait :

« Nulle fête n'est comparable à celle de la Palud et celui-là ne sait point ce que c'est qu'un pardon, qui n'a pas assisté, sous la splendeur du soleil béni, aux merveilles sans égales du pardon de la mer. » (1)

Ce pardon a lieu tous les ans, à la fin d'août, et

(1) A. Le Braz. « Au pays des Pardons », Calman Lévy, Edit., Paris, page 340.

il dure trois jours (le dernier dimanche d'août, le samedi qui précède et le mardi qui suit).

L'affluence des pèlerins est énorme et c'est par dizaines de milliers qu'on les voit accourir rendre leurs hommages à la Reine des Bretons.

Il est un point au sommet de la Palud que l'on nomme « Plas ar Zalud » « la Place du Salut », parce que jadis, et encore maintenant, c'est en cet endroit que s'agenouillaient les pèlerins pour saluer d'une première prière la Sainte vénérée.

Saluer sainte Anne, voilà bien la première pensée des pèlerins, arrivant à la Palud.

Voyez-les surtout les jours du grand Pardon. De quelque manière et de quelque côté qu'ils atteignent le domaine sacré, ils se dirigent tous, d'un même pas, comme mus par un même sentiment intime, vers le cher sanctuaire.

L'étranger veut-il comprendre la piété des Bretons envers sainte Anne? Qu'il passe et repasse par la chapelle! Toujours du commencement à la fin du Pardon, des Bretons sont là, priant devant la sainte image, graves, recueillis, confiants.

Une page d'Anatole Le Braz nous dira ce qu'était la veille du grand pardon de Sainte-Anne la Palud, à la fin du xix^e siècle.

« C'était un samedi de la fin d'août, un peu avant le coucher du soleil. Du sommet de la montée de Tréfentec, le paysage sacré nous apparut dans un éclat de lumière rousse. Quel contraste avec la terre de désolation que j'avais entrevue naguère, si pâle, si effacée, enveloppée d'une brume où elle s'estompait confusément, sorte de contrée-fantôme, image spectrale d'un monde mort! Tout, à cette heure, y respirait la vie: une fièvre de bruit et

d'agitation semblait s'être emparée du désert. Les dunes même exultaient, et l'Océan, dans les lointains, flam-
bait ainsi qu'un immense feu de joie. Plus près de nous,
dans le repli de colline où s'épanche le ruisseau de la
fontaine miraculeuse, une espèce de ville nomade s'im-
provisait sous nos yeux. Comme au temps des migrations
des peuples pasteurs, des tentes innombrables, de toutes
formes et de toutes nuances, s'élevaient, se groupaient,
bombaient au vent leur toiles bises, donnaient l'impres-
sion d'un camp de barbares, ou mieux encore d'un débar-
quement d'écumeurs de mer. Beaucoup de ces tentes, en
effet, s'élevaient sur des rames plantées dans le sol, et
elles étaient recouvertes, pour la plupart, de voilures
de bateaux exhibant en grosses lettres noires leur ma-
tricule et l'initiale de leur quartier.

A l'entour de l'étrange bourgade, les chariots renver-
sés sur l'arrière enchevêtraient leurs roues, hérissaient
la plaine d'une forêt de brancards, tandis que dans les
pâtis voisins les bêtes erraient à l'aventure.

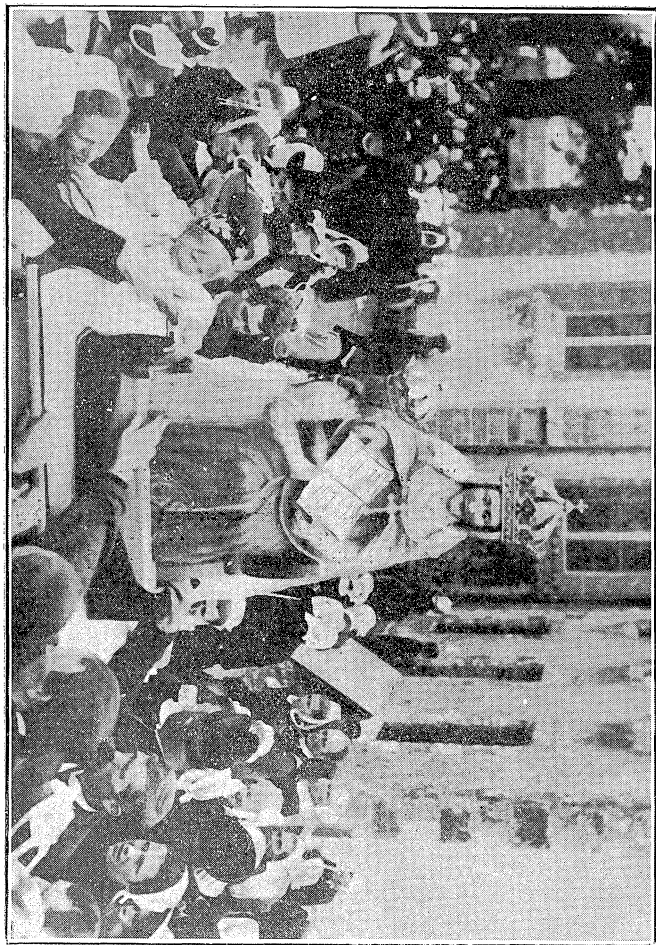
Et sur tout cela planait une clameur, un vaste bour-
donnement humain auquel se mêlait, à intervalles ré-
guliers, en sourdine, le grondement cadencé des flots. »

Anatole Le Braz.

A. Le Braz, op. cit., page 341.

Ogée nous apprend ce qu'était le pardon en
1840.

« Sainte-Anne la Palud est fréquentée annuellement
par plus de soixante à soixante-dix mille pèlerins, qui y
accourent de tous les points de la Bretagne, surtout pen-
dant le mois d'août. Le dernier dimanche de ce mois et
le samedi qui le précède, la foule des pèlerins est in-
nombrable. La procession commence vers les cinq heu-
res de l'après-midi: quatre bannières, suivies de huit
croix ouvrent la marche; puis viennent huit à dix mille
personnes de tout âge et de tout sexe, portant toutes un
cierge ou une bougie à la main, les unes marchant pieds
nus, les autres en corps de chemise; puis la statue de
la Vierge, portée sur un brancard par des jeunes filles
vêtues de blanc, deux clercs en dalmatique de drap d'or,



Le jour du Couronnement. — Sainte Anne reçoit les hommages de la foule
Photo Jos. Le Doaré, Châteaulin.

portant les reliques, et enfin le clergé officiant, entouré de tous les prêtres des environs. Rien ne peut rendre l'aspect que présente cette longue file de pèlerins, sous mille costumes divers, tête nue et le chapelet à la main, se déroulant dans les plis du terrain en chantant les louanges de Dieu. Au fond du tableau, les énormes palmiers qui environnent la chapelle et qui pour un moment cessent d'être désertes et semblent s'animer; puis plus loin encore la mer, la splendide et calme baie de Douarnenez, que le soleil inonde de ses feux, et au bord de laquelle cent et cent cinquante tentes, destinées à abriter les étrangers, s'agitent au vent. Nulle part peut-être la nature ne prête plus de charmes et de puissance aux imposantes cérémonies du culte catholique, et quiconque a vu ce saisissant tableau ne peut l'oublier. Cependant la nuit vient et le spectacle change d'aspect. Auprès comme au loin, on entend le bruit et l'agitation; chaque fermier a donné abri à ses amis, et les traite de son mieux; parfois la brise apporte le son des binious reconduisant de longues files de pèlerins, chantant des cantiques; et tandis que tout autour de la chapelle vénérée les tentes brillent de mille feux, les pèlerins accomplissent leurs vœux; les uns se prosternent sur la terre, les autres font le tour de l'église pieds-nus ou à genoux; celui-ci recommande à sainte Anne l'âme de sa mère, celle-là prie pour son fiancé, qui est en mer; partout enfin la foi s'épanche en actes fervents. Chacun en présence de cette communion catholique sent son esprit s'élever reconnaissant vers Dieu, les uns pour lui demander la foi, les autres pour le remercier de la leur avoir donnée. »

(Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, édit. de 1843, article Plonévez-Porzay, p. 326.)

CHAPITRE VII

Les solennités extraordinaires de Sainte-Anne

I. — Première translation des Reliques

La translation des Reliques de sainte Anne donna lieu, le 30 juillet 1848, à une fête tout à fait exceptionnelle, bien qu'on eût à regretter l'absence de Mgr Graveran, retenu à Paris comme Représentant du Peuple.

Tout le bureau des marguilliers, Sébastien Le Gac, fabricien de Sainte-Anne; Guénolé L'Helgoualc'h, fabricien de Saint-Miliau; Ronan Le Mao, fabricien de N.-D. de la Clarté; François Marc, fabricien de Saint-Germain, s'empressèrent d'aider le Recteur, M. Pouchous, pour nommer les personnes qui formeraient la procession.

Celle-ci s'organisa comme suit :

En tête, les quatre bannières de la paroisse portées par des jeunes gens; puis, les neuf croix

portées par des hommes mariés. La croix d'argent de Sainte-Anne, accompagnée de ses oriflammes en or, fermait cette première catégorie.

Venaient ensuite sur deux lignes, un cierge à la main, les hommes les plus vénérables de la paroisse, au nombre de 62.

Après eux, brillait la bannière de la Sainte Vierge, portée par deux jeunes personnes dont chacune avait, pour compagnes, deux fillettes du catéchisme.

Venaient alors sur deux rangs, un cierge à la main, 66 jeunes personnes en blanc; au milieu d'elles, la statue de la Sainte Vierge était portée par huit jeunes personnes et les rubans du brancard étaient tenus par huit fillettes du catéchisme.

Puis s'avancait avec majesté la bannière de Sainte-Anne, portée par deux femmes dont chacune avait pour compagnes deux fillettes en blanc.

Après cette bannière, venaient sur deux lignes, un cierge à la main, 70 personnes dans leurs plus beaux costumes plonévziens.

Au milieu d'elles s'élevait la statue de la Bienheureuse sainte Anne; le brancard était porté par huit personnes dont chacune avait sa propre fille du catéchisme pour tenir le ruban.

Enfin, venaient de nombreux prêtres, un cierge à la main, et, immédiatement avant le célébrant, la relique vénérée portée sur un brancard par quatre ecclésiastiques en dalmatique.

Un peuple nombreux et pieux suivait le célébrant. Tout le long du chemin parcouru, on

remarquait, humblement prosternés, des hommes et des femmes de toutes conditions, accourus pour vénérer les restes mortels de la glorieuse Sainte Anne.

Enfin, on arriva en vue de la chapelle. C'est alors qu'on découvrit la foule des fidèles qui occupaient la Palud.

La relique fut déposée sur le maître-Autel, puis dans la niche préparée au-dessus du tabernacle.

II. — Le couronnement de sainte Anne

(31 août 1913)

Depuis de longues années déjà, les fidèles trouvaient à Sainte-Anne toutes les faveurs spirituelles qu'un dévot pèlerin peut désirer. Les papes Grégoire XVI et Pie IX avaient enrichi le pèlerinage de quantité d'indulgences : une confrérie fondée dans la chapelle avait été dotée de précieux avantages, toutes les messes dites à Sainte-Anne pour les défunts jouissaient de la faveur de l'autel privilégié.

Une chose cependant manquait encore à la gloire de Sainte-Anne la Palud : la couronne qui brillait depuis nombre d'années déjà au front de Sainte-Anne d'Auray.

Les Recteurs qui s'étaient succédé à Plonévez depuis soixante ans n'auraient pas mieux demandé que de voir leur sainte Anne couronnée, mais d'autres soucis plus pressants les tenaient.

L'œuvre à laquelle ils pensaient, il était donné à M. l'abbé Soubigou, devenu recteur de Plonévez-Porzay, en 1906, de la mener à bonne fin.

Vers la fin de 1911, il rédigea une supplique à

l'adresse du Pape, et la remit au curé-archiprêtre de Châteaulin, dont dépendait Plonévez, en le priant de vouloir la faire tenir à l'évêque de Quimper, Mgr Duparc, que rien de ce qui touchait la gloire de sainte Anne ne pouvait laisser indifférent.

Partant pour son voyage « ad limina », Monseigneur se chargea avec bonheur de la requête de M. Soubigou, et, la faisant sienne, la déposa aux pieds du Saint Père.

Dans les bureaux de la Chancellerie romaine on ne se rendit sans doute pas bien compte de l'importance du pèlerinage de Sainte-Anne, et la lettre sollicitant la faveur du couronnement risquait d'être oubliée, si la paroisse de Plonévez-Portzay n'avait eu l'heureuse chance d'avoir à Rome, en la personne du Révérend Père Le Floch, supérieur du Séminaire Français, un excellent agent d'affaires.

Informé du retard que subissaient les démarches, l'éminent religieux fit son enquête. Il sut si bien plaider la cause de Sainte-Anne la Palud, que quelque temps après, Monseigneur l'Evêque de Quimper recevait de Rome la lettre suivante :

Du Vatican, le 7 février 1913.

« Le Saint Père a appris avec une particulière satisfaction, par le rapport que Votre Grandeur a déposé entre ses augustes mains, les détails édifiants concernant le sanctuaire de Sainte-Anne la Palud, situé dans Votre Diocèse, son ancienneté, la dévotion toujours croissante des fidèles et des nombreux pèlerins envers la Mère de la Très Sainte Vierge, et les grâces signalées

qu'elle s'est plu à accorder à travers les siècles à ses serviteurs.

Aussi bien, le Souverain Pontife Pie X, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, qui ont enrichi d'indulgences le pèlerinage de Sainte-Anne la Palud, désire-t-il, pour sa part, contribuer à rehausser le culte en l'honneur de la Mère de la Très Sainte Vierge Immaculée, et à augmenter dans les âmes la piété et la dévotion envers Elle.

A cet effet, Sa Sainteté a daigné prendre en bienveillante considération votre supplique, interprète des vœux du Recteur du dit sanctuaire et des pieux fidèles, et Vous accorde volontiers l'autorisation de couronner en son Auguste Nom, la statue miraculeuse et séculaire de sainte Anne, vénérée dans le sanctuaire de la Palud... »

Quelques jours après la réception de cette lettre, Monseigneur l'Evêque de Quimper vint lui-même, accompagné de ses deux vicaires généraux et de l'un de ses secrétaires, annoncer la bonne nouvelle au Recteur de Plonévez, et s'entendre avec lui au sujet des dispositions à prendre pour les fêtes du couronnement.

Dans une lettre pastorale, datée du 2 avril suivant, Monseigneur faisait part de sa joie à ses diocésains, et, après leur avoir exposé les titres de Sainte Anne la Palud aux honneurs de la couronne, titres qu'il avait fait valoir dans sa requête au Saint Père, il fixait la date de la cérémonie au dimanche 31 août, jour même du grand pardon de Sainte-Anne...

Et nous voici aux inoubliables fêtes du couronnement. Les préparatifs sont terminés. Des

guirlandes entrecroisent leurs rubans multicolores sous les voûtes de la chapelle. Les oriflammes, les banderoles et les écussons tapissent les murs.

A l'extérieur, une estrade s'élève, avec un élégant oratoire, au centre.

La fête a été préparée par un triduum, auquel a pris part une grande foule.

Le samedi, dès cinq heures du matin, les premiers pèlerins arrivent.

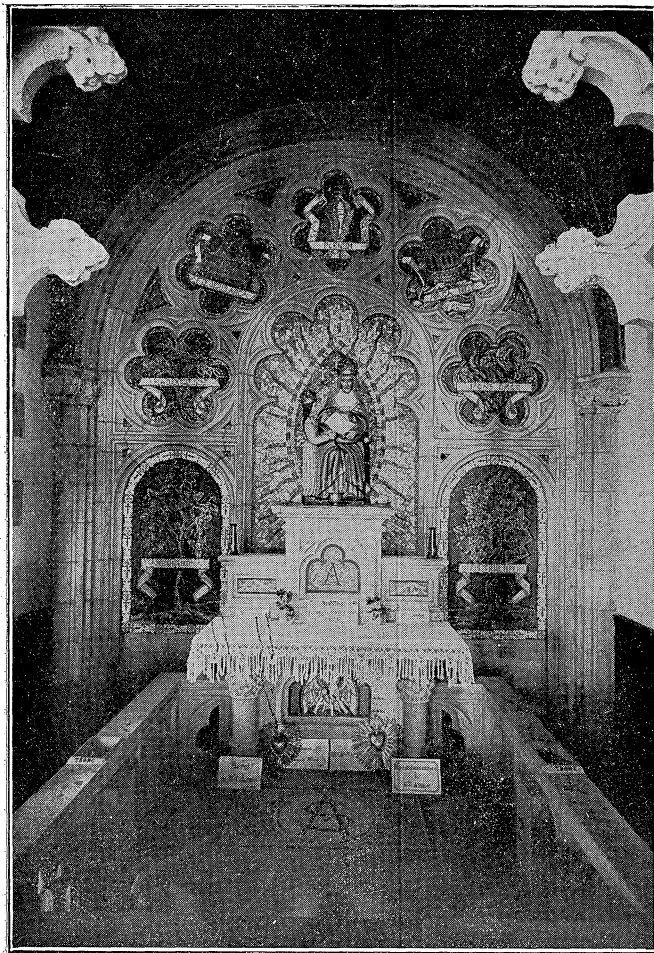
A la grand'messe, le nombre des assistants est déjà considérable.

Les Vêpres se chantent à l'oratoire extérieur et c'est devant un auditoire de 15.000 personnes, que le prédicateur célèbre la puissance de sainte Anne et ses bienfaits envers la Bretagne...

Puis ce fut la nuit, une nuit animée par les chants des pèlerins qui se pressaient sur toutes les routes menant à la Palud, nuit qui dut rappeler à la Grand'Mère du Sauveur celle où les Anges chantèrent la venue de son Petit-Fils en ce monde.

Le grand jour était arrivé.

A 9 h. 1/2, un cortège imposant sort de la chapelle et se dirige vers l'estrade. En tête les croix et bannières des trente-trois paroisses venues à la fête avec leurs « processions ». Suivent plus de deux cents prêtres en surplis, et enfin les chanoines et les prélats. Des ecclésiastiques originaires de Plonévez portent les couronnes de vermeil qui orneront tout à l'heure les fronts de sainte Anne et de son auguste Fille. Quinze notables de la paroisse portent sur leurs épaules la lourde masse de la vénérable statue de granit.



Le sanctuaire et ses mosaïques

Photo J. Villard, Quimper.

« Au chœur, prennent place Mgr Duparc, Mgr Pichon, coadjuteur de Port-au-Prince; dom Brieu, abbé mitré de Thymadeuc; M. le chanoine Le Pennec, délégué de l'évêque de Saint-Brieuc; M. le chanoine Ollivier, délégué de l'évêque de Nantes; Mgr Gouraud, évêque de Vannes, qui chantera la messe.

Le diocèse de Quimper est représenté par la plupart de ses archiprêtres et de ses doyens. De nombreuses personnalités du clergé vannetais ont accompagné leur évêque aux pieds de la « sœur » de Sainte-Anne d'Auray. M. le curé de la Madeleine d'Angers, apporte, avec les aumôniers d'Angers et de Trélazé, l'hommage des Bretons émigrés dans les ardoisières de l'Anjou.

Le Parlement est aussi largement représenté par MM. Daniélou, Hugot-Derville, Soubigou, de l'Estourbeillon et de la Ferronnays, députés; Villiers, sénateur; M. le comte de Mun lui-même devait arriver à la fin de la matinée.

Lorsque la lourde statue a pris place sur le trône qui lui est préparé du côté de l'Evangile, l'office commence, et les cérémonies de la messe pontificale ravissent les assistants.

La schola entonne le « Gaudeamus » de l'Introït et bientôt la foule mêle sa voix à celle du chœur pour le « Kyrie » et le « Gloria in excelsis ».

Après un discours breton, où l'orateur célèbre la gloire de sainte Anne et définit les devoirs de l'épouse chrétienne, éclate le chant du *Credo*, puis, pendant l'Offertoire un cantique composé spécialement pour le Couronnement et que la foule chante avec entrain...

Bientôt, le moment solennel est arrivé. Mgr Duparc, revêtu de ses ornements pontificaux, se dirige, entouré des évêques présents, vers le trône où repose l'Aïeule.

Le spectacle est vraiment inoubliable. Aussi loin que le regard peut s'étendre, jusqu'à la crête qui, vers l'Ouest et le Nord, profile sur l'horizon les dernières rangées des assistants, la foule compacte, innombrable, est debout, immobile, silencieuse, dessinant dans la transparence étonnante de l'atmosphère, toutes les ondulations, toutes les saillies du terrain. Des nuages ouatés et vides de menaces descend, jusqu'à la minute du Couronnement, une lumière grise et douce qui laisse aux visages toute leur sérénité.

Les prières liturgiques commencent par l'hommage national à sainte Anne, l'antienne « O Mater patriæ », « O Mère de la patrie, Anne très puissante, sois le salut de tes Bretons, et, par ton intercession, garde-leur la foi, préserve leurs mœurs, accorde-leur la paix. »

Des versets suivent, puis l'oraison. L'Evêque, alors, passe au cou de la Vierge et de sainte Anne deux superbes croix, toutes ruisselantes de la lumière qui se joue dans les diamants et les pierreries. Il couronne d'abord, suivant les prescriptions rituelles, le front de la Vierge. Quand ses bras s'élèvent, portant la couronne destinée à sainte Anne, l'émotion de la foule est à son comble. Un frisson court à travers le placître où s'agite, dans un remous prolongé, la mer des coiffures et des têtes découvertes, et c'est comme une puissante rumeur d'océan qui salue la Reine des Bretons quand, le geste épis-

copal achevé, se découvre le front de la grande Aïeule resplendissant sous l'or de son diadème.

Des applaudissements éclatent, des vivats s'élèvent et le « Te Deum », entonné par la chorale, unit, dans un même élan de reconnaissance et de joie, les cœurs des fidèles sujets de Sainte Anne.

Cette émouvante cérémonie s'achève par la bénédiction solennelle, chantée par les évêques réunis, après que Monseigneur a béni la nouvelle et riche bannière de sainte Anne, qui restera comme un souvenir de la grande fête...

(Semaine Religieuse de Quimper.)

A trois heures et demie, les vêpres sont chantées.

A leur issue, Monseigneur l'Evêque de Quimper prend la parole pour développer ce texte des Proverbes :

Mulierum fortem quis invernit?

en faire l'application à sainte Anne, et donner un tableau raccourci des relations de Sainte Anne avec la Bretagne.

Les sermons de Mgr Duparc ne peuvent, sans perdre de leur charme, se résumer.

De ce beau discours, nous donnons la dernière partie.

... « Comment nous étonner, après ce tableau, si insuffisant qu'il soit, de l'action de Sainte Anne sur son peuple, que ses enfants se soient levés pour chanter, une fois de plus, sa gloire : *surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædixerunt.*

Ses enfants, c'est Jésus qui lui doit sa mère : et, strictement, c'est lui seul qui la couronne.

C'est Marie, qui lui doit la vie, et qui, couronnée avant elle, tient à partager avec elle la puissance, l'honneur, la bonté.

Mais ses enfants, ce sont aussi, sans exception, tous nos Saints de Bretagne, qui ont bénéficié de ses grâces et participé à son œuvre au milieu de nous.

Ce sont toutes les générations de fidèles, qui, aujourd'hui, dans le ciel, ont passé à une heure quelconque des siècles écoulés, sous sa main bénissante, pécheurs convertis, parents ou enfants consolés ou guéris, soldats combattant sans blessures, marins sauvés du naufrage, chrétiens de toutes les classes sociales, toute la race, depuis les origines, se rendant mieux compte du bienfait reçu, et saluant la douce patronne du plus aimé des pays, pour lui dire : Tu portes déjà des couronnes : tu en as reçu une, la première, dans ton fief de Keranna, près d'Auray : une autre dans la ville d'Apt, d'où nous viennent tes reliques : une autre à Sainte-Anne de Beaupré, au bord du grand fleuve Canadien : sois également couronnée à la Palud : les couronnes les plus humbles ne sont pas les moins éloquentes...

Et à ces voix d'en haut, nous avons joint la nôtre, nous, membres de l'Eglise militante, peuple et clergé, ceux qui souffrent, ceux qui luttent, pères et mères de famille rouvrant enfin leurs écoles catholiques, hommes de cœur dévoués à la défense de l'Eglise, ouvriers et chefs d'industrie, séminaristes sauvegardés à la caser-

ne, prêtres secourus dans l'exercice du saint ministère, donnant à notre voix le ton de la détresse autant que du courage et de l'espoir prochain, nous sommes allés vers la plus divine autorité de ce monde; nous lui avons raconté ce qui se passe à la Palud de Cornouaille, et comment la mère garde et conduit ses fils, et comment ses fils aiment leur mère. Et l'Auguste Pontife, sur qui nous appelons, en ce moment, la protection de Celle qu'il a reconnu Patronne de la Bretagne, nous a dit : « Mettez-lui la couronne, couronne de la Femme Forte, Forte comme Souveraine, Forte comme Patronne, Forte comme Mère. Voilà pourquoi ses fils l'ont proclamée Bienheureuse et l'ont couronnée. *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædica-verunt.*

Bienheureuse, certes.

Beaucoup de femmes ont été élevées en dignité, élevées aussi en sainteté. Elles ont reçu de grandes grâces. Si elles y ont coopéré, elles ont pu amasser d'immenses richesses spirituelles. Tu les as toutes surpassées, je dis toutes, excepté ta Fille, qui est bénie entre toutes les femmes; mais le seul fait d'avoir eu une pareille Fille, te met toi-même au-dessus de toutes les autres, puisque, par Elle, tu as contribué à préparer l'Incarnation. *Multæ filiae congregaverunt divitias: tu supergressa es universas.*

Ta grandeur surnaturelle n'a pas empêché ton cœur d'être humble et d'avoir la crainte du Seigneur. Grande leçon aux femmes de tous les siècles. Parce qu'elles ne craignent pas assez leur Dieu, elles sont trop facilement vaines.

Sous prétexte de grâce et de beauté, délaissant le costume de leur pays, comme elles en abandonnent parfois la langue, elles adoptent, même dans certaines campagnes, des modes que la pudeur condamne, et qui sont un danger pour les âmes partout où elles s'étalent. *Fallax gratia, et vana est pulchritudo : mulier timens Deum ipsa laudabitur.*

Vous qui vous faites gloire de la vénérer et de l'aimer, pèlerins dont elle sera seule à connaître le nombre pour nous incalculable, vous, Bretons et Bretonnes de Vannes, de Tréguier, du Léon et de notre Cornouaille, elle ne vous a pas ménagé sa vigilance, ses leçons, ses exemples et ses grâces. De ses mains énergiques et aimantes, elle a, depuis quinze ou seize siècles, travaillé à faire notre âme, et par notre âme notre sang. Couronnée par notre reconnaissance, elle continuera, au milieu de nous, son œuvre bienfaisante pour nous, et glorieuse pour elle. Ne rendons pas ses divins efforts inutiles. Donnons-lui le fruit du travail de ses mains. Pratiquons les vertus qu'elle nous a inculquées. Maintenons pour l'honneur de l'Eglise la réputation chrétienne de notre Province, pour que l'action de sainte Anne sur ses Bretons lui vaille, avec l'affection plus ardente de nos cœurs, l'hommage public des foules assemblées pour prendre part à son triomphe : « *Date ei de fructu manuum suarum : et laudent eam in portis opera ejus.* »

L'heure de la procession est venue.

A la suite du cortège formé par les croix et bannières des paroisses, vient la statue couronnée, portée sur les épaules de 40 notables de la

paroisse, qui, en deux groupes, se relaient le long du parcours. La sainte fait ainsi le tour de son domaine et nulle reine n'eut jamais pour la précéder, la chanter et la bénir une cour et un cortège plus riches et plus aimants.

III. — Translation des nouvelles Reliques de Sainte Anne (27 août 1922)

Depuis quelque temps, le Révérend Père Le Floc'h gardait, dans son village natal du Kaouet, en Kerlaz, les reliques de sainte Anne, qu'il avait contribué à obtenir de Rome et d'Apt.

Leur translation fut l'occasion de voir, renouvelées à moins de dix ans d'intervalle, les splendides fêtes du Couronnement.

Le samedi matin, à 10 heures, les croix et bannières de Plonévez se rendirent en procession jusqu'au prochain carrefour, à environ 500 mètres de la chapelle, où devait se faire la remise des précieuses reliques.

Bientôt arrive le R. P. Le Floc'h. Il descend de voiture, adresse quelques mots aux notabilités présentes, fait vénérer les reliques aux personnes les plus rapprochées, puis les remet au recteur de Plonévez. Elles sont aussitôt enchâssées dans le grand reliquaire de Sainte-Anne, et la procession se dirige vers la Palud, au chant des hymnes et des cantiques. Son trône les reçoit dans l'oratoire que l'on a dû ériger pour suppléer à l'insuffisance de la chapelle, et où se chante la Messe, que l'on termine par le chant si prenant de l' « Angelus » en breton.

Aux vêpres en plein air, le prédicateur, M. Mesguen, devenu depuis évêque de Poitiers, développe une fois de plus l'antienne « O Mater patriæ », demandant à sainte Anne d'obtenir à ses fidèles une Foi plus ardente, une plus grande pureté de mœurs, et la paix, à laquelle tous aspirent d'autant plus que l'on sort à peine des anxiétés, des souffrances et des horreurs de la grande guerre.

Le soir, la procession aux flambeaux sort de la chapelle et déroule son ruban de feu sur les flancs de la colline. Pour la favoriser, le vent s'est tu, les nuages ont fui et permettent aux étoiles de là-haut de contempler leurs petites sœurs de la terre, et d'écouter les beaux chants qui s'élèvent de la Palud.

Le dimanche, arrivent les autos amenant les Evêques qui doivent assister à la fête.

La foule, respectueusement leur fait place. Elles s'avancent jusqu'au voisinage immédiat de la chapelle. Les prélats descendent et leur **première visite est pour le sanctuaire**, où reposent, dans leur châsse d'or, entourée d'innombrables cierges, les Reliques de la Sainte. Agnouillée près d'eux, la foule associe son hommage et ses prières à ceux de ses chefs spirituels. Le moment est impressionnant, mais il ne peut se prolonger, car l'heure de la messe approche.

Déjà, dans l'enceinte déclive qui descend en replis gazonnés jusqu'aux abords de la chapelle, des milliers de pèlerins, sans cesse grossis, silencieux, le chapelet aux doigts, attendent en rangs serrés.

Bientôt les cloches sonnent à toute volée. Précédé de la croix paroissiale, le clergé, en habit de chœur, se fraie un passage vers l'estrade qui lui est destinée.

Le reliquaire de Sainte Anne le suit.

N.N. S.S. les Evêques et le R. P. Le Floc'h prennent place dans le sanctuaire improvisé. Mgr Duparc a réuni, autour de Mgr Charost, archevêque de Bretagne, qui préside : N.N. S.S. de Guébriant, le grand missionnaire, archevêque de Marciopolis; Morice, évêque de Tarbe; de la Porte, ancien évêque du Mans; Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, qui va officier; Le Senne, évêque de Beauvais; dom Dominique, abbé de Thymadeuc. Mgr Morelle, empêché, a délégué ses deux secrétaires. En l'absence de Mgr Gouraud, retenu, M. le chanoine Buléon et M. le Supérieur des Chapelains de Sainte-Anne d'Auray apportent l'hommage du diocèse de Vannes. Le Parlement est représenté par MM. Fortin, sénateur; Balanant, Jadé, Simon et Evain, députés.

Monseigneur de Nantes chanta la messe et bientôt la Palud devient tout entière une masse chantante, les voix profondes des hommes répondant au timbre clair des femmes et faisant déferler en vagues sonores la foi et la piété de ce peuple de croyants.

.....

A trois heures et demie, les vêpres sont chantées devant une foule encore plus dense que le matin.

Puis c'est la procession, après un remarqua-

ble discours du R. P. Le Floc'h, au riche exposé doctrinal et à la forte éloquence.

Croix et bannières des vingt paroisses qui ont tenu à se joindre à la paroisse de Plonévez, passent successivement devant l'estrade, sous les yeux des Prélats, avant de gravir les dunes, et de suivre le trajet jalonné par deux lignes de poteaux ornés d'oriflammes.

Entre deux haies profondes d'assistants, la procession parcourt la voie triomphale.

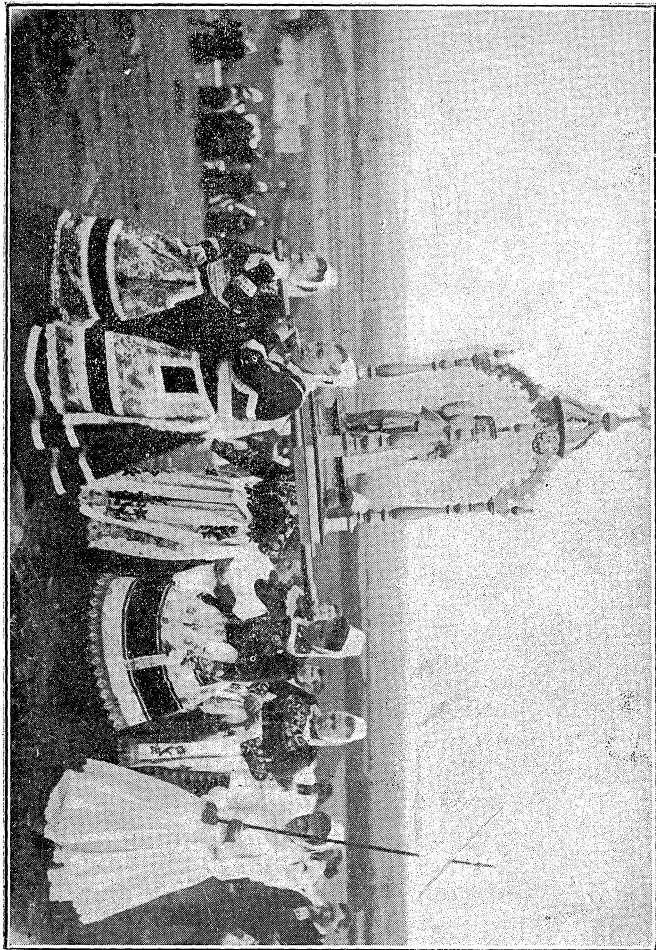
Deux cents prêtres en surplis, en mozette ou en camail, précèdent le reliquaire où les saintes parcelles s'offrent à la vénération des fidèles. Sur leur passage, les hommes s'inclinent, les femmes se signent ou tombent à genoux.

Puis c'est l'apparition des Prélats. La crosse en main et la mitre en tête, ils bénissent, d'un geste auguste et lent, les fronts qui se penchent sous la bénédiction.

Après une heure de ce défilé inoubliable, la procession revient à son point de départ, pour assister au Salut du Saint-Sacrement, qui clôt la fête.

Et alors c'est le départ, curieux exode qui disperse à travers toute la Cornouaille, le Léon et le Tréguier, tout un peuple de pèlerins, heureux de la joie éprouvée et fiers de l'hommage rendu à Sainte Anne, souveraine et protectrice de la région.

(D'après *La Semaine Religieuse de Quimper.*)



CHAPITRE VIII

Procession des Miracles

La veille du Grand Pardon a lieu, tous les ans, la procession dite des *vœux* ou des *miracles*. C'est une procession d'actions de grâces. Il faut croire que sainte Anne est généreuse envers ceux qui l'invoquent, car on voit, à ce pieux défilé autour de son domaine, jusqu'à un millier de personnes munies de cierges et marchant à la tête du cortège, après la première croix. Cette place qu'elles prennent, ce cierge qu'elles tiennent, indique qu'elles s'acquittent d'un vœu. Elles sont venues une première fois implorer « leur bonne grand'mère » ; elles ont été exaucées, et les voilà de retour pour remercier.

Cette coutume remonte haut, si l'on en croit la légende du chevalier Lez-Breiz, qui vivait du temps de Louis le Débonnaire.

« Si je retourne au pays, disait le héros breton en allant au combat, mère Sainte Anne, je vous ferai un présent ;

Je vous ferai présent d'un cordon de cire qui fera trois fois le tour de vos murs ;

Et trois fois le tour de votre église, et trois fois le tour de votre cimetière, et trois fois le tour de votre terre, arrivé chez moi (1);

... Et j'irai trois fois, à genoux, puiser de l'eau pour votre bénitier... »

Il n'eût pas été chrétien dans son cœur celui qui n'eût pas pleuré à Sainte-Anne,

En voyant l'église mouillée des larmes qui tombaient des yeux de Lez-Breiz,

De Lez-Breiz pleurant, à genoux, en remerciant la vraie patronne de la Bretagne. » (2).

S'est-il produit des faits miraculeux à Sainte-Anne? C'est probable. En tout cas, ils n'ont pas été officiellement reconnus. A la Palud il n'y a pas de bureau médical de constatations. D'ailleurs, moins que tous autres, le Breton aime à être l'objet de la curiosité publique; il ne redoute rien tant que les interrogatoires et les enquêtes, et quand il le peut, il s'y dérobe. Seuls les prodiges éclatants, opérés à la vue de la foule, ne pouvaient être cachés. Ceux-là ont été consignés dans les *guerz* ou complaintes populaires chantées par les mendiants qui affluaient autrefois au pardon de la Palud. De ces *guerz*, M. l'abbé L'Helgoualc'h en a eu un entre les mains, intitulé : « Guerz à Sainte-Anne la Palud en l'évêché de Cornouaille. »

Cette complainte est antérieure à la Révolution. Voici les faits qui y sont cités :

(1) Les pèlerins d'aujourd'hui n'entourent plus la chapelle de cordons de cire. Elle est maintenant trop vaste. Et puis, cette cire en cordon n'a plus de nos jours l'emploi qu'elle avait autrefois. Le cierge que l'on porte actuellement est un souvenir de cette coutume d'autrefois.

(2) Barzaz-Breiz, p. 88 et 92.

« Un jeune prêtre de Plougastel, depuis trois mois, n'avait pu dire la messe; on lui conseille de venir à Sainte-Anne, et, en arrivant à la Palud, il se sentit guéri et put célébrer le saint sacrifice.

Une jeune personne des environs de Pont-l'Abbé, minée par la fièvre, vint à la Palud après une neuvaine à sainte Anne, et, devant une foule de personnes, fut subitement guérie.

Un navire, traversant le Raz de Sein, fut surpris, entre les deux mers, par les vents et les courants. Ballotté de tous côtés, il ne lui restait aucun espoir de salut. Alors le capitaine, homme pieux, fit avec ses marins le vœu d'aller à la Palud, et par la protection de Dieu et de sa *gand'mère sainte Anne*, ils purent rentrer à Brest, malgré le danger, le cœur plein de joie et de reconnaissance. Et, on les vit au pardon suivant, nu-pieds, en corps de chemise, chacun un cordon de cire à la main, venir remercier leur protectrice.

Un jeune homme de Brest avait perdu la vue des suites de la petite vérole; lui aussi vint à Sainte-Anne; une messe fut dite à son intention et il recouvra la vue.

En l'évêché de Léon, dans la paroisse de Ploudaniel, une jeune fille fut attaquée par un chien enragé, à la porte de sa maison; à la vue de la bête furieuse, elle se mit à crier : « O Sainte Anne la Palud!... » Et par une permission de Dieu, le chien sauta sur une pierre qu'il couvrit de sang et d'écume et où il se brisa les dents.

Beaucoup d'autres « miracles » ont été faits, dit la *guerz*; je ne puis les énumérer. Sainte Anne écoute nos prières sur terre et sur mer, et les témoins, pour le dire, ne manquent pas en Cornouaille, ni en Léon. Ils abondent à Douarnenez, au Cap Sizun, à Penmarc'h, à Pont-l'Abbé, Quimper, Landerneau et Brest et aux quatre coins du pays. »

Parmi les prodiges récents attribués à la puissante intercession de sainte Anne, nous en connaissons un qui s'est produit en 1908, et dont le récit est contenu dans la lettre suivante adressée à un vicaire de Crozon.

« Le Conquet, 13 septembre 1912.

« Monsieur l'Abbé,

« Il y a deux ans, je vous ai raconté la faveur dont j'avais été l'objet à la fontaine de Sainte-Anne.

« Voici le fait :

« J'étais alors chef mécanicien à bord du vapeur *Saint-Michel*, de la Compagnie des Vapeurs brestois; je faisais le service entre Brest et Châteaulin; en 1908, au mois de juin, vers la fin du mois, un dimanche, nous avions profité d'aller passer la journée à Sainte-Anne la Palud. Il y avait moi, ma femme et M. et Mme L..., commis de la Compagnie et la représentant; il y avait aussi son frère, qui est marin à l'Etat. Nous étions partis le matin de bonne heure de Port-Launay, les femmes en voiture, les hommes à bicyclette; l'on s'était bien amusé et nous avions dîné sur la plage. Il y avait un peu de

vent, et je voulus abriter M. L..., pour qu'il puisse allumer la lampe à esprit de bois. Comme il ne pouvait réussir, j'essayai moi-même, et, après avoir mis le feu à un morceau de papier, je me penchai pour allumer la lampe après avoir mis mon paletot par dessus ma tête. Tout à coup, la lampe fit explosion; tous mes cheveux, mes cils, ma moustache furent brûlés; la figure tout en feu, je me jetai à terre et enfonçai ma tête dans le sable. Un instant après, je me relevai. La flamme s'était éteinte, mais hélas! je ne voyais plus clair, et ma figure faisait horreur à voir, d'après ma femme et mes amis. On me prit alors par le bras et on me conduisit dans un petit restaurant qui se trouve au bas de la plage. Je crois me rappeler que c'est le seul qui existe. On me lava la figure; je me jetais de l'eau dans les yeux, mais rien n'y fit, j'étais aveugle, et pendant au moins deux heures durant, l'idée du suicide ne me quitta pas. Je ne le disais pas, car ma femme pleurerait de trop, mais si j'avais eu un revolver sur moi, je n'étais pas maintenant à vous écrire le miracle qui s'opéra par la suite, comme vous allez le voir. Voilà, monsieur l'abbé, ce que j'avais omis de vous dire quand je vous vis sur le *Rapide*.

« La promenade qu'on avait bien commencée était bien triste pour mes amis. Aussi, se faisaient-ils de la bile. Mme L..., qui, je crois, avait fait un vœu, était allée avec sa petite fille faire une prière à la chapelle pour remercier sainte Anne. J'étais toujours aveugle; je ne voyais rien que la nuit noire. J'étais assis avec ma femme à côté d'une fontaine; ma femme, me prenant par la main, me dit de me laver, car mes brûlures

me faisaient horriblement souffrir; je me rappelle l'avoir envoyée promener, comme le font les malades; j'étais de mauvaise humeur. Enfin je me décidai, pour la consoler et pour qu'elle me laisse tranquille. Il y avait bien 10 minutes que je me jetais de l'eau sur la figure et dans les yeux, quand, ô joie, je vis une petite statue en face de moi: c'était probablement sainte Anne. Je me demandais si je rêvais; je me détourne et je vois ma femme en pleurs. Je lui dis que je voyais clair et de ne plus pleurer, et, d'après elle, je me mis à chanter; je ne me rappelle pas, mais ce que je me rappelle, c'est d'avoir roulé sur l'herbe, comme un gosse, tellement j'étais content, heureux de vivre, de voir clair enfin. Ah! comme je plains les pauvres malheureux aveugles. Depuis, ma femme va tous les ans faire une prière à la fontaine pour remercier sainte Anne la Palud.

« C'est tout ce que j'ai à vous dire, monsieur l'abbé.

« M. ALPHONSE, chef-mécanicien du
Travailleur, Compagnie brestoise.
Mme M..., sa femme. »

Voici une autre lettre, qui raconte comment des marins de Douarnenez ont été préservés de la mort, après avoir invoqué Sainte-Anne-la-Palud.

Pieuse-Paysanne, n° 2.016.

PATRON EUGÈNE NER,

« Partis du port de Douarnenez le 2 juillet 1918, pour faire la pêche aux maquereaux au large d'Ouessant, et arrivés à 16 milles au nord-

ouest de l'île, nous attendîmes la nuit pour jeter les filets à l'eau. A l'aurore du 3, nous allâmes les retirer, mais vu le peu de poisson que nous avions pêché cette nuit, nous nous décidâmes d'attendre la nuit suivante pour refaire une autre pêche.

« Sur quatre bateaux que nous étions, deux avaient décidé de rester sur place; deux autres, jugeant que leur pêche était suffisante, rentrèrent.

« A un moment donné, nous nous rapprochâmes du bateau qui était demeuré avec nous, le n° 2.139, patron Nicolas Belbéoc'h. Nous nous trouvions donc assez près l'un de l'autre.

« Vers quatre heures de l'après-midi, un obus siffla dans l'air et vint tomber tout près du bateau de Nicolas. Nul doute que ce ne fût un sous-marin boche qui nous tirait dessus: neuf ou dix obus éclatèrent en un rien de temps, toujours dans la direction de Nicolas.

« Alors, moi, patron Eugène Ner, je donnai l'ordre de hisser les voiles; mais à peine l'avions-nous fait qu'il fallut les redescendre, car le tir était maintenant dirigé contre nous, et un obus venait d'éclater tout près du bateau. Voyant que le tir continuait, l'équipage se mit debout sur le pont, levant les bras en l'air pour faire comprendre au commandant du sous-marin que nous voulions nous rendre. Mais rien n'y fit; les obus tombaient toujours. L'un d'eux enleva une partie du gouvernail; les mâts, les voiles et la coque étaient déjà criblés d'éclats, et deux hommes de l'autre équipage blessés, le patron et un marin nommé Fléchant. C'est alors que, perdant tout espoir et attendant d'un moment à

l'autre l'obus qui nous aurait englouti dans les flots, je criai à mon équipage ces quelques mots, qui furent pour nous tous le salut: « Il ne nous reste plus qu'un seul espoir, c'est de promettre à sainte Anne que nous irons tous à pied, et avec nos familles, à Sainte-Anne-la-Palud, si nous pouvons rejoindre la terre. »

« L'équipage approuva d'une seule voix, et à peine était-ce fait que le sous-marin cessait son tir et se dirigeait sur le bateau de Nicolas pour constater les dégâts. Il accosta la barque; deux membres de l'équipage avaient été tués; les autres s'étaient couchés et faisaient les morts. Ne voyant personne remuer, le sous-marin prit le large.

« De notre côté, le tir cessé, nous nous mîmes à réparer le plus nécessaire de nos avaries, tout en ayant soin de ne pas perdre le sous-marin de vue. Peu de temps après, l'ennemi ayant disparu, nous hissâmes les voiles, et, nous étant assurés que le bateau de Nicolas Belbéoc'h nous suivait, nous nous dirigeâmes sur le port de Douarnenez.

« E. NER. »

ÉPILOGUE

Comme conclusion à ce travail, nous pensons ne pouvoir mieux faire que de donner la dernière page de la brochure de l'abbé Mével. Ce sera le dernier emprunt que nous ferons au livre dans lequel il a consigné le résultat de ces recherches consciencieuses, auxquelles il se plaisait.

« Quinze cents ans d'existence! Y a-t-il un autre pèlerinage breton qui puisse se vanter d'une aussi longue durée? Et pourtant, depuis sa naissance, que d'événements hostiles à sa pérennité! L'écroulement de la Palud dans la mer, les incursions normandes, l'aliénation de la chapelle pendant la Révolution... et le pèlerinage dure et s'accroît.

N'est-ce pas là la plus forte preuve que Sainte Anne aime toujours ses Bretons et la meilleure assurance qu'elle ne les abandonnera pas? »



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Avant-propos	5
<i>Prologue.</i>	
I. — Sainte Anne	7
II. — Culte et Reliques de Sainte Anne	8
<i>Chap. I.</i> Sainte Anne la Palud	15
<i>Chap. II.</i>	
1. — Les Chapelles successives.	25
2. — Les Cloches	30
3. — Les Vitraux	31
<i>Chap. III.</i> Les Pèlerinages anciens	35
<i>Chap. IV.</i> Sainte-Anne pendant la Révo- lution	39
<i>Chap. V.</i> Vente de la chapelle de la Palud.	51
<i>Chap. VI.</i> Le grand Pardon	57
<i>Chap. VII.</i>	
1. — La première translation des Reliques	61
2. — Le couronnement de Sainte Anne	63
3. — Translation des nouvelles Reliques	73
<i>Chap. VIII.</i> Procession des miracles	77
Epilogue	85